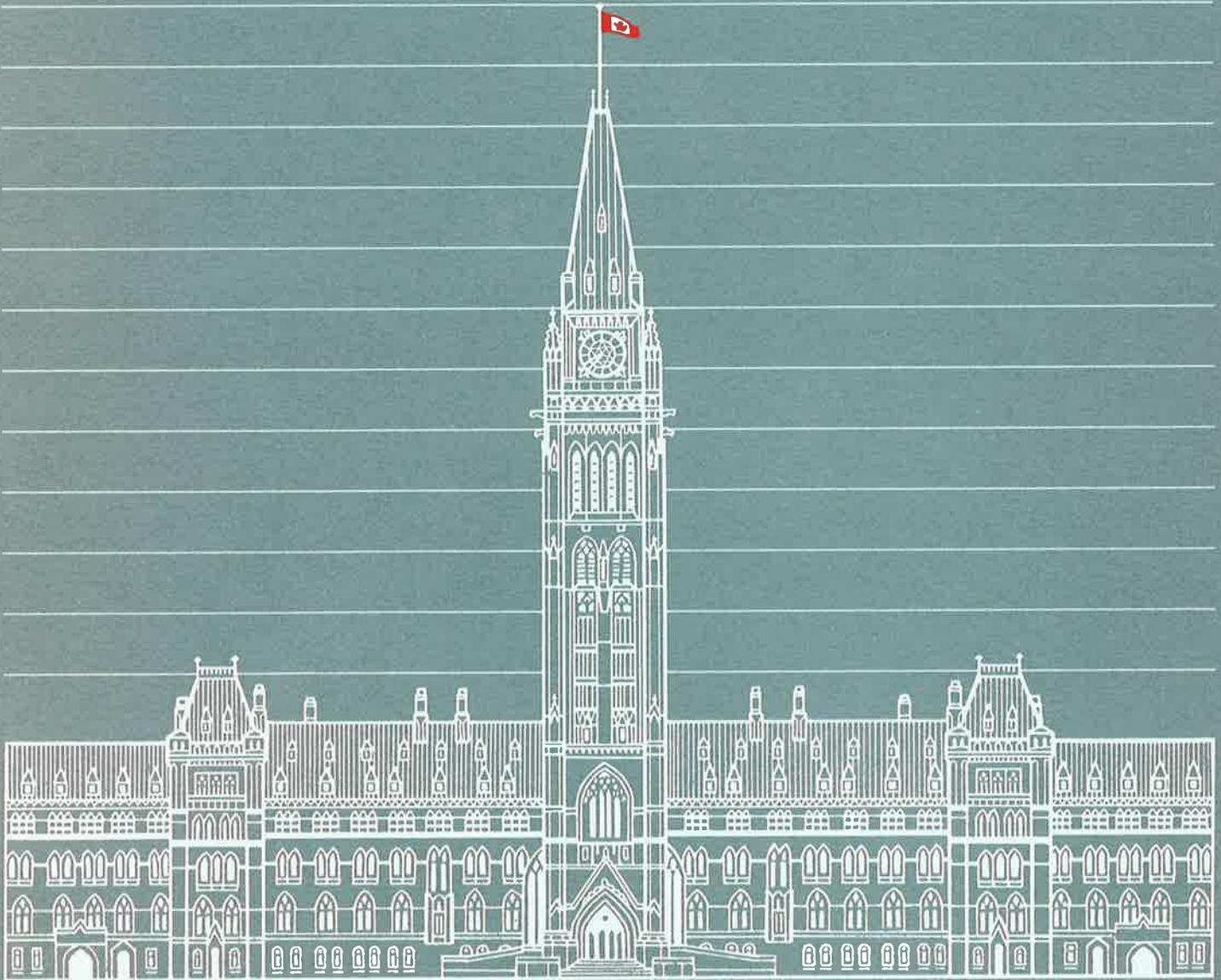


Annual Report 1986-1987

THE NATIONAL CAPITAL:
SYMBOL OF PRIDE



National Capital
Commission

Commission
de la Capitale nationale

Canada 

Letter of Transmittal

The Hon. Stewart McInnes, P.C., M.P.
Minister of Public Works
House of Commons
Ottawa, Ontario
K1A 0A6

Dear Mr. McInnes:

It is my pleasure to report to you on the activities of the National Capital Commission during the 1986-87 fiscal year.

The past year has been one of the most significant in memory for the Commission. Government approval, in June 1986, of an expanded mandate for the NCC lent added vigour to the process of rethinking, reorganization and renewal that has characterized our activities in recent years.

That process had several distinct dimensions.

Internally, we reorganized our operations in several key areas and implemented new management practices to enhance efficiency and to provide better measures of our performance.

In our relations with other organizations, we made great progress in bringing together the many governmental jurisdictions – federal, provincial, regional and municipal – and the increasing number of private organizations involved in the development and animation of the Capital. Coordination of these diverse contributions is essential both as a cost-saving strategy and as a way of ensuring a common focus for development of the Capital.

Comprehensive long-term plans for the development of federal *lands* in the Capital neared completion, while an exciting new initiative – the Capital Orientation Plan – began to give shape to the events and activities that will add many new dimensions to the *cultural* life of the Capital in the not-distant future.

Consequently, by year's end we were in a position to launch a new era in our stewardship of the Capital. The conceptual and organizational tasks that flow from our new mandate are well advanced. Now we are looking forward with great anticipation and enthusiasm to implementing the programs that will give practical expression to a renewed vision for the Capital.

In the years to come, we believe that increasing numbers of Canadians will grow to appreciate the Capital as a second home – a place that reflects the glorious diversity and unlimited potential that is Canada.

The Capital will be both a source – and a *symbol* – of national pride.

On behalf of the Commissioners and employees who comprise the National Capital Commission, I am pleased to present this report.

Yours sincerely,

Jean E. Pigott,



Chairman



Personal message from Mrs. Pigott

Among the highlights of the past year, three remarkable statistics stand out in my mind. In 1986-87, some 3.5 million visitors explored the Capital; nearly 5,000 area residents helped the Commission, as *volunteers*, to host the many events we staged; and, by year's end, nearly 3-in-5 Canadians had visited the Capital at least once in their lifetimes.

What's so remarkable about that?

It means that the Capital has become one of the most popular on-going attractions in the nation.

It suggests that a rapidly-growing number of Canadians want to make a *contribution* to the Capital – to play a direct role in making it a vital place to be.

It also implies that we still have a considerable way to go in reaching out to the 2-in-5 Canadians – mainly in the far east and far west of this country – who have not yet fully shared in the Capital experience.

Over the past year you have probably heard a lot of talk about our new "mandate".

The best way I can think of to explain the intent and implications of the mandate is to think about those visitors, volunteers and would-be visitors.

The new mandate will allow the NCC – on behalf of all Canadians and in close cooperation with many other organizations, nation-wide – to create a Capital that serves as a meeting place for all Canadians.

It will permit us to invite the direct participation of increasing numbers of Canadians, coast to coast, in the development and animation of the Capital.

And it will enable us to communicate the Capital – and Canada – to those Canadians who would like to be here in spirit, if not in person.

At the Commission, we have already taken great strides in developing the plans and organizational approaches that will help us to realize these goals.

Now it is time, with the help of our many friends and colleagues, to create and implement the programs that will make these goals a reality.

Jean E. Pigott,



Chairman.



Table of contents

1

A SYMBOL OF PRIDE

4-7

An overview of the Commission's emerging philosophy, objectives and activities.

2

THE YEAR IN REVIEW

8-15

A sampling of highlights from the 1986-87 fiscal year.

3

THE COMMISSION

16-21

An organizational profile of the National Capital Commission.

4

FINANCIAL REPORT

22-32

The Commission's audited financial statement accompanied by the Report of the Auditor General of Canada.



A symbol of pride

June 2 1986, marked the official beginning of a new era for the National Capital Commission.

On that day, the federal government approved a new mandate for the NCC – a mandate that will guide us in all our activities into the next century.

Central to that mandate is a renewed *vision* for the Capital embodied in three central themes:

- The Capital as Canada's Meeting Place;
- Communicating Canada to Canadians; and
- Safeguarding and Preserving the Capital's natural and built environments.

Until the introduction of the new mandate, our focus rested heavily on the third of those themes: safeguarding, developing and preserving the Capital's physical resources. Those duties will remain the focus of a sizable portion of our work. Canada's wonderfully *green* Capital will *remain* green – under close NCC supervision.

However, the Commission will devote an increasing portion of its resources to the vital task of developing the Capital as a *symbol of pride* for Canadians.

That means giving added emphasis to *people* and their *culture* – the heart of our nation's identity.

This element of our renewed mandate focuses on developing new programs to provide "symbolic content" to the Capital. That is something that cannot be developed in isolation. The NCC *must* reach out to Canadians to find out how *they* define themselves and what *they* want for their Capital.

Consequently, *consultation* and *coordination* have assumed central importance in all of our planning and implementation strategies. We must not *assume* that we know best. We must encourage public input and participation as we move ahead.

Closely linked to that approach is the need to extend the opportunity – in every possible case – for direct public participation and contribution.

The result of these and other initiatives, we are confident, will be a Capital that embodies and reflects the essence of Canada.

BUILDING ON A SOUND FOUNDATION

If 1985-86 was the year in which we articulated a new vision for the Capital, 1986-87 was the year we created a sound foundation on which to build the practical expressions of that vision.

In short, it was the year of "The Plan" – or, to be more precise, two key plans.

The *Federal Land Use Plan* – a blueprint for the future use of federal lands and properties in the Capital – neared completion by the end of the year. A comprehensive document conceived to provide broad, long-term time guidance, the Plan will ensure that properties essential to the long-term development of the Capital are not compromised or lost.

The *Capital Orientation Plan* is concerned with *programming* – with the events and activities that animate the Capital. Begun in earnest during the past year, planning of this sort represented a significant new initiative for the Commission – a large-scale, multi-year plan in the field of *cultural* development.

A vital part of creating both the Federal Land Use Plan and the Capital Orientation Plan has been comment and participation from other government agencies and from interested groups in the private sector. Both plans have been modified and improved as the result of thoughtful inputs – creating a firm, consensual foundation on which to build the Capital of the future.

As part of the approach we are formulating, we are placing new emphasis on the measurement of our effectiveness as an organization.

Corporate planning and financial processes will play an important role in ensuring that programs introduced to fulfill our new mandate are delivered on time, within available resources, and with a high degree of effectiveness.



REAL ASSET MANAGEMENT

The NCC is a major land owner in the National Capital Region with holdings of some 48,000 hectares of property – about 10% of the total land area.

This portfolio consists of parkways, recreational pathways, large wilderness and rural resources, many of the major parks and open spaces within the urban core, revenue producing properties and buildings of significant historical and architectural interest.

It is crucial that those properties be managed to produce the greatest possible benefits for the Capital. With that in mind, the Commission created a specially-tasked Urban Land Management Division last year. The Division will ensure the optimal use and effective management of the Commission's urban land asset portfolio.

As a preliminary step, the Division has created a comprehensive computerized inventory of Commission properties – including maps and inspection reports so finely detailed that every tree, flower bed and ground feature has been recorded.

As the NCC shifts from a “doer” role to a “doer/facilitator” role, there will be many opportunities to use these properties as leverage in attaining the Commission's overall objectives. Buildings and properties that no longer serve a strategic purpose will be disposed of.

PULLING TOGETHER

An important fact of life in the Capital is the *number* of jurisdictions that play a role in its administration and development.

Just over two dozen municipalities, two regional governments, several provincial ministries and numerous federal departments – in addition to the NCC – have an impact on how the Capital looks to outsiders.

Particularly in this time of belt-tightening for all government organizations, it is essential to *pool* these efforts and resources to achieve maximum benefit.

Consequently, *coordination* will be the watchword in coming years – a vital contribution to the evolution of the Capital.

To that end, the Commission created a new Branch last year to perform the roles of coordinator and facilitator. The Inter-

governmental Programs Branch will coordinate NCC efforts in the Capital with those of other levels of government and other organizations.

The result? More effective use of available resources, a more unified image for the Capital, and a more complete experience for visitors to the Capital.

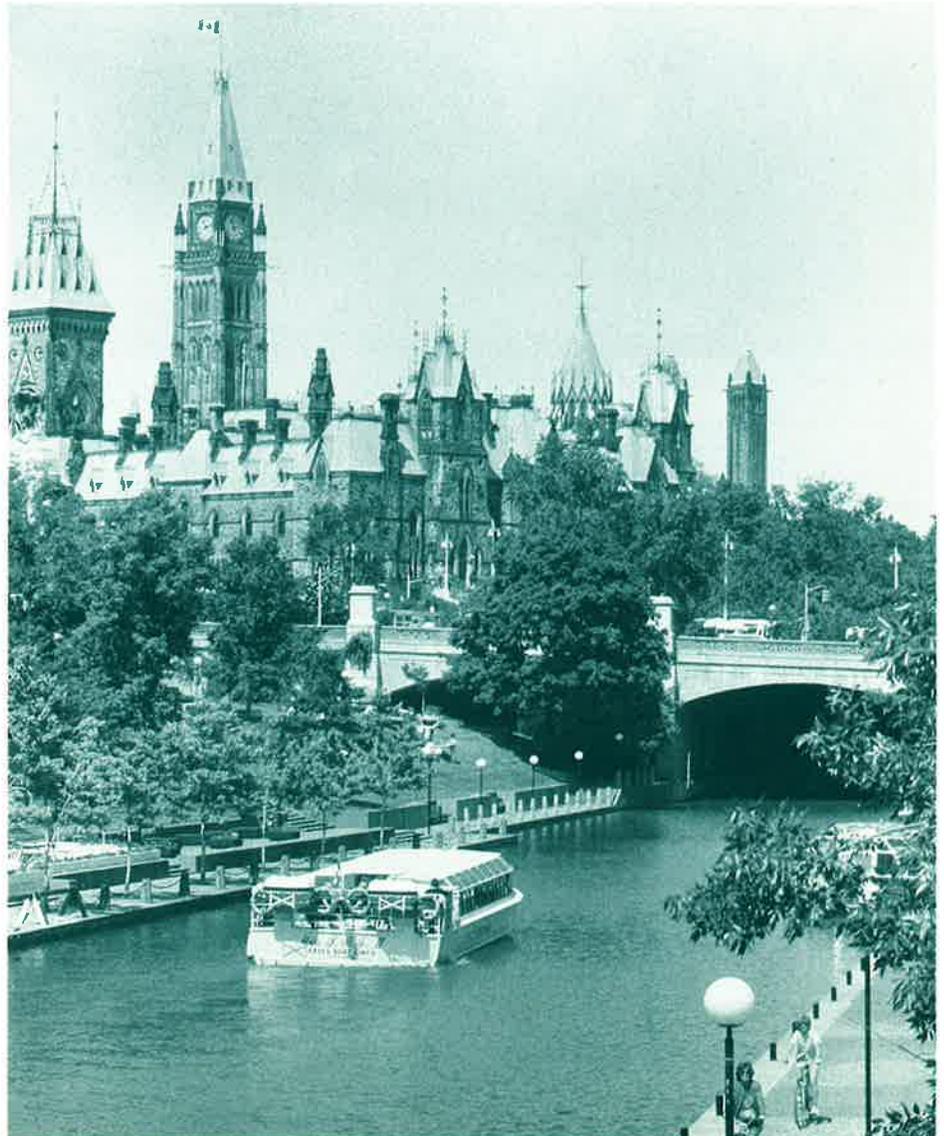
AN OPPORTUNITY TO CONTRIBUTE

A theme that has emerged again and again during our formal and informal polling of public opinion is that Canadians would

welcome the opportunity to contribute more directly to the development and animation of their Capital.

When it became known several years ago that the Commission was facing some difficult decisions as the result of financial austerity, Canadians responded with a magnificent outpouring of good will and offers of assistance.

The assistance offered took many forms: volunteer participation in the delivery of popular programs; sponsorship of events;



Destination 88

In 1988, the Capital will witness the opening of the spectacular new **National Gallery of Canada**, the **National Aviation Museum** – and part of the **Canadian Museum of Civilization**.

Those will be events really worth celebrating – and the plans are well underway to do exactly that. Referred to as “Project 88”, the celebration will be on a scale worthy of the event – an entire year of special attractions that will *involve* Canadians in their Capital as never before.

The NCC has accepted the challenge of taking a lead role – shared with other members of the federal family and with regional and municipal governments – in welcoming the many Canadians who will make 1988 *the year* to visit their Capital.

Destination 88 will be the first major test of the NCC's enhanced role as a facilitator. In addition to its role as a coordinator of the event, the Commission will make direct contributions such as: the timely completion of the first phase of a new route linking major attractions in the Capital's core area; the staging of a wide range of events, festivals and attractions throughout the region; and a range of new information services extending a welcoming hand to Capital visitors.

The “Year of Cultural Celebration” will provide an opportunity to showcase not only the new museums, but to focus attention on the other national institutions, special events and natural attributes that distinguish our Capital.



the loan of facilities and equipment; and direct financial contributions.

While accepting the need to live within a more modest budget provided from public coffers, the Commission is now exploring the possibility of extending the opportunity of participation and contribution to an even wider cross-section of Canadians. That approach is very much in keeping with our commitment to seek out others who have expertise, facilities, products and time to contribute to the development of the Capital.

A creative approach to the financing of future endeavours will continue to involve invitations to the private sector to sponsor events and make public contributions to capital projects.

For instance, there is increasing interest in the private sector in taking over projects traditionally supported by the Commission: the Sound and Light show on Parliament Hill, the Wakefield Steam Train and other attractions have drawn considerable interest from entrepreneurial groups.

From recent experience, we know that many individuals and organizations will want to be associated with the winning concepts that we are developing.

And we know – because we have been told by many happy volunteers – that, as the result of their participation, the contributors will feel an intense *connection* to their Capital.

For them it will have become a very real symbol of pride.

The official residences

Early in 1986, the Capital's six Official Residences – previously cared for by Public Works Canada – became the responsibility of the Commission.

The Official Residences Division, part of the Property Branch, will supervise maintenance, preservation and planning services for the houses provided by the federal government for use by the Governor-General, Prime Minister, Leader of the Opposition, Speaker of the House of Commons and official visitors to Canada.

Working closely with the Official Residences Council established in December 1984 to advise the Prime Minister on the management of the houses, the Division will develop sound management practices for ongoing operations and will coordinate the implementation of recommendations made by the Council.

The Division is in the process of creating master plans for each of the houses – and of finalizing the comprehensive inventory of the artifacts and furnishings.

Already the computerized Collection Management System developed by the Division has been used to catalogue more than 3,000 individual items.

The great public interest in these treasured buildings is reflected in the nearly 25 thousand visitors who explored the grounds of Rideau Hall during guided tours last year.

The Green Capital

Canada's Capital is renowned throughout the world as a place of magnificent parks, floral displays and *green spaces*. In an expression of the environmental values traditionally held by Canadians, the NCC maintains:

- The Greenbelt;
- The magnificent Gatineau Park;
- 35,000 square metres of flower beds;
- 50,000 specimen trees;
- 105 kilometres of parkways; and
- 200 kilometres of recreational pathways.

The supporting infrastructure includes: five major bridges (over 50 smaller ones); and thousands of park benches, picnic tables, fences, signs, lamp posts and other equipment.

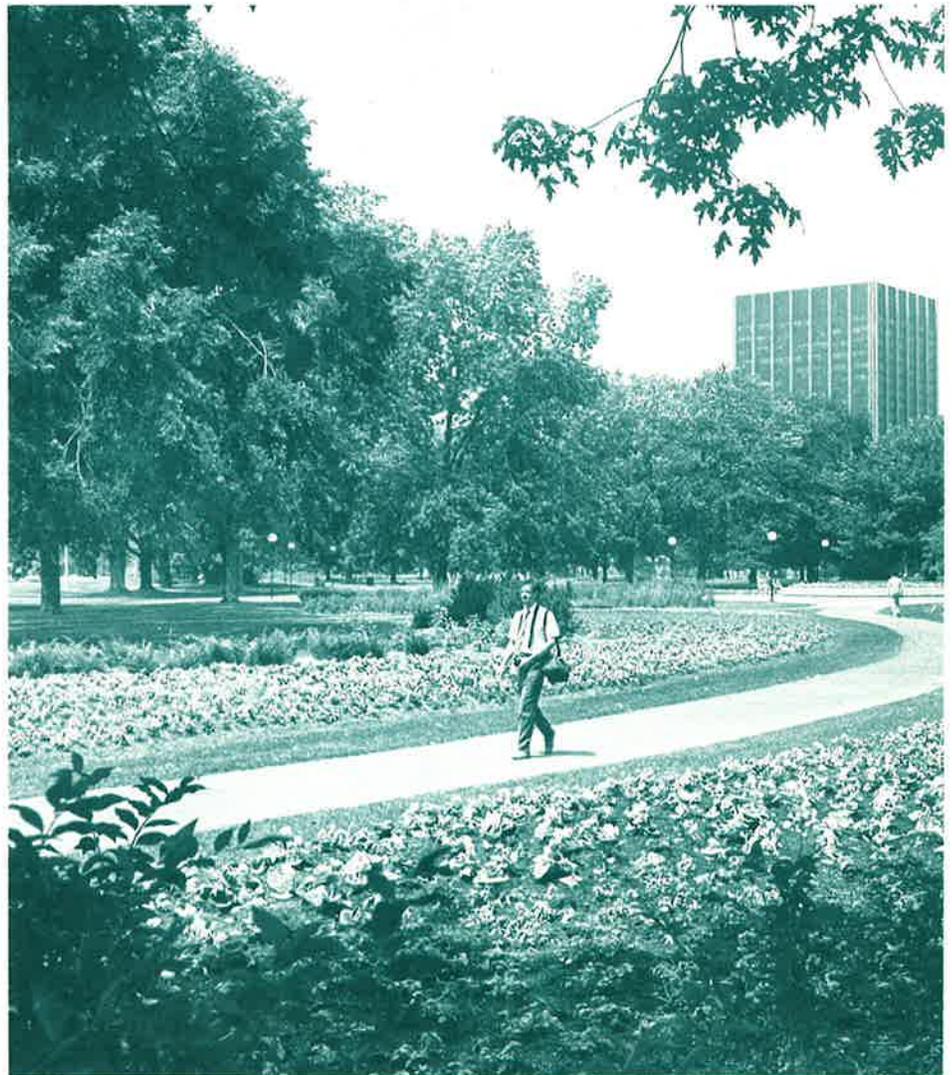
The federal land use plan

In January 1986 the Commission completed the first phase of a pivotal study concerning the future use of federal lands in the Capital.

During the remainder of the year, the Plan for Canada's Capital: A Federal Land Use Plan received close scrutiny from a wide spectrum of audiences across Canada including Members of Parliament, federal agencies, regional and municipal politicians, and interested citizen groups.

The result of these contributions was an amended plan that will serve as the government's long-term guide for the use of all federal lands in the National Capital Region.

Final government approval for the plan will be sought during the coming year.



2



The year in review

On many fronts, 1986-87 was a year of "firsts" for the National Capital Commission.

In June, following more than a year of preparation, our new mandate was approved by Cabinet. The approval launched a period of renewal that will transform the Capital, in spirit and in appearance, in the not-distant future.

To ensure that renewal begins on a sound footing, it was important that we first put our own house in order. So, 1986-87 began as a year of internal restructuring to better accommodate new tasks.

For instance, we created an entirely new Branch – Intergovernmental Programs – to coordinate our activities with other players in the Capital region. We assigned management responsibility for our extensive land holdings in the region to a new Urban Land Use Management Division. And we created a new Division to supervise the Official Residences transferred to our care from Public Works Canada.

In keeping with the need to channel our more limited financial resources towards focused objectives, we abandoned or postponed several initiatives begun in the past.

For example, our Visual Arts program was discontinued in keeping with the recommendations of the Nielson Task Force on Arts and Culture. And, for the first year in many years, there was no Canoe Festival on Victoria Island. Instead, planning progressed for a new festival that will showcase Canadian culture and professions beginning in the Summer of 1987. In other ways, too, we reassigned resources to better realize our primary goals.

Underpinning all of these initiatives, we developed a new, more comprehensive approach to auditing – an approach that will go beyond the traditional focus on expenditures to include an evaluation of objectives and results. As we progress with our plans for an invigorated Capital, we will be in an excellent position to make objective measure of our progress.



A year of celebrations



A particularly significant development in 1986-87 was the start of detailed planning for a year-long festival that will provide the first real test of all the elements of our renewed mandate.

Destination 88 will provide a spectacular showcase for Canadian culture and accomplishments. Beginning in the earliest hours of 1988 with an all-out New Year's celebration on Parliament Hill, Destination 88 – built on the contributions of many players – will focus national attention as never before on the Capital.

Playing a leading role in that celebration will be the NCC-sponsored festivals and events that have become synonymous with the Capital.

Last year, as in previous years, the biggest one-day celebration in the Capital was Canada Day. Attendance matched our all-time record total of 350,000 participants. Of particular note was the assistance we received from some 1,200 volunteers.

In spite of poor weather in February 1987, some 700,000 people attended the 10-day Winterlude festival last year. More people than ever were entertained by nationally-televised Winterlude events. The Winterlude Festival Association – an organization of non-NCC contributors to Winterlude – made its debut, supervising several highly-successful events.

The Commission continued to support many non-NCC festivals throughout the region with technical advice and financial contributions to cover part of their costs. Among these were the Festival of Spring, Ottawa International Jazz Festival, the Festival de la Bicyclette de Hull and the Festival Franco-Ontarien. All will play significant roles in the big celebration to come.

Faced by tight budgets and ever-growing expectations, NCC employees performed their many duties superbly throughout the year – an enormous credit to their efficiency and inventiveness. That commitment and spirit will continue to be crucial as our new endeavours unfold.

Highlights

Highlights among the many events and activities in 1986-87 for which the Commission was responsible include:

Spring '86

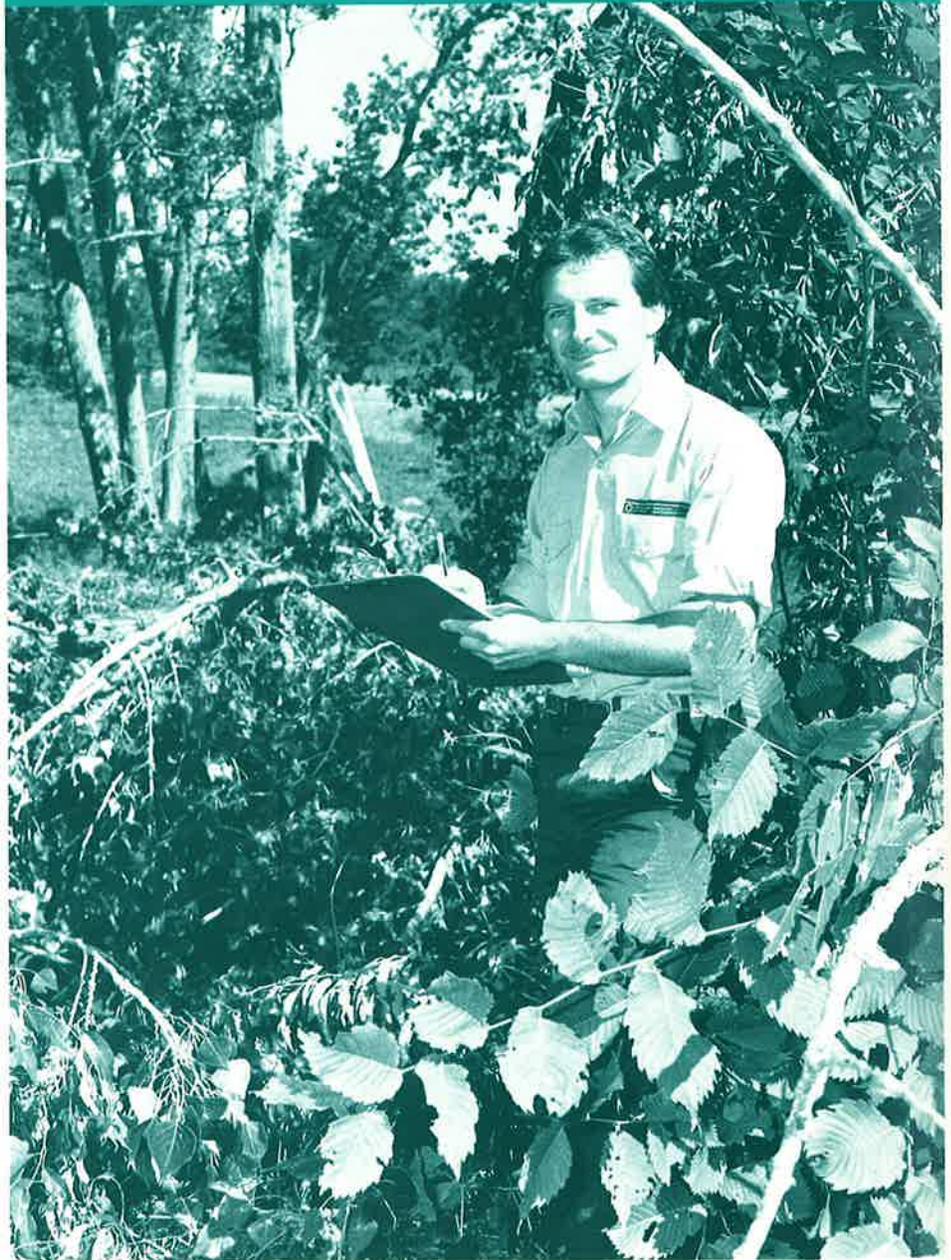
Visitor Information Study: The Commission conducted a year-long survey of visitors to the Capital beginning early in 1986. The survey, part of a larger undertaking to make the Commission more responsive to its public helped us to determine *who* visits the Capital and to gauge visitors' attitudes towards the Capital and its public attractions.

The Log Farm: The farm house and buildings constructed by the Bradley family and their neighbours in the 1850's continued to be a popular attraction during 1986. A living museum in which 13 costumed interpreters invite visitors to join in performing traditional farm tasks, the Log Farm drew some 12,000 people. The NCC has initiated a 3-year plan to transfer the operation of this site to a non-profit, cooperative association of area residents.

Wakefield Mill: The Wakefield Mill, restored by the NCC during the 1970's, will soon be operated entirely by local community organizations. During 1986, approximately 13,500 people visited the Mill and the adjoining MacLaren House museum operated by the Gatineau Historical Society.

Parkway Construction: Construction work begun in 1985 on the eastward extension of the Commission's Ottawa River driveway system continued during the year. The roadway will provide access to the new National Aviation Museum.

Park Enhancement: In addition to the demanding year-in, year-out work of maintaining the Commission's public open space lands, Development Branch crews launched a major overhaul of one of the Capital's most popular attractions: Commissioners' Park. Bordering Dow's Lake and the Queen Elizabeth Driveway, the Park has long been the site of the Capital's most spectacular floral displays. Now the show will be even richer and more varied with the addition of new beds, walkways and display planters – some resembling circular courtyards in the midst of all the greenery.



Summer '86

Canada Day: The biggest one-day celebration in the Capital drew more than 350,000 people in 1986. Happy crowds attended special events staged at five sites throughout the core area. As always, thorough planning, excellent coordination among the many participating groups, and superb assistance from approximately 1,200 volunteers made the 1986 event a smashing success.

Core Area West Planning: The Commission has identified as a mid-term priority the development of lands referred to as the "Core Area West". Properties including LeBreton Flats, Brewery Creek, Chaudière Island and Victoria Island will eventually be developed to provide an anchor at the west end of the new route soon to link major attractions in the Capital's core. Although firm plans have yet to be approved, several development concepts have been proposed and will soon be released to the public and interested parties for comment and refinement.

Sound and Light Show: For the third consecutive year, the *Sound and Light* show was a major attraction on Parliament Hill. The show, which makes use of powerful coloured lights synchronized to a sound track delivered through powerful speakers to tell the story of Canada's founding and development, drew 65,000 visitors during Summer '86.

Kingswood Cottage: As one of many initiatives in response to the widespread interest Canadians have shown in their shared political and cultural history, the Commission opened the carefully-recreated interior of Kingswood Cottage in 1986 – the summer home occupied by William Lyon Mackenzie King between 1900 and 1926. Some 150,000 people visited the Estate – 62,000 of them attracted to the cottage and nearby interpretation centre. Additional restoration work is in progress.

Info Tent: The Parliament Hill visitors' staging centre known as "Info Tent" really proved its value during a busy 1986 Summer season on the Hill. In its second full year of operation, the tent-covered information centre located on the east side of the Centre Block provided a relaxed first stop for visitors wishing to enter the Parliament Buildings. While waiting for a tour of the Centre Block, visitors browsed through exhibits and written material and posed questions to knowledgeable staff. In all, the facilities served a quarter *million* visitors.

Capital Vignettes: Sir John A. Macdonald, Sir Wilfrid Laurier and other prominent Canadians spent a great deal of time on Parliament Hill again last year – not in ghostly visage, but in flesh-and-blood reality thanks to a hardy troupe of actors hired by the Commission. Re-enacting episodes from the careers and times of early politicians, the performers helped thousands of visitors to understand more about Canada's political history. The program was expanded in 1986 to include the re-enactment of the famous "Person" trials of the late 1920's dealing with the rights of Canadian women to hold public office. The vignettes were among Parliament Hill's most popular attractions.



Fall Rhapsody Program: That special opportunity to see Gatineau Park and the Greenbelt in all their autumn glory ran from September 20 to October 13, 1986. In addition to the popular sightseeing bus rides along NCC parkways, the Fall Rhapsody program was expanded to include a wide spectrum of innovative activities including "orienteering" on back-country trails, hawk-watching at Huron Lookout, a leaf slide and deep-basin leaf "pool" for children at Étienne-Brûlé Lookout, and many other activities geared to almost every interest. As a result, attendance skyrocketed – surpassing the 200,000 mark for the first time.

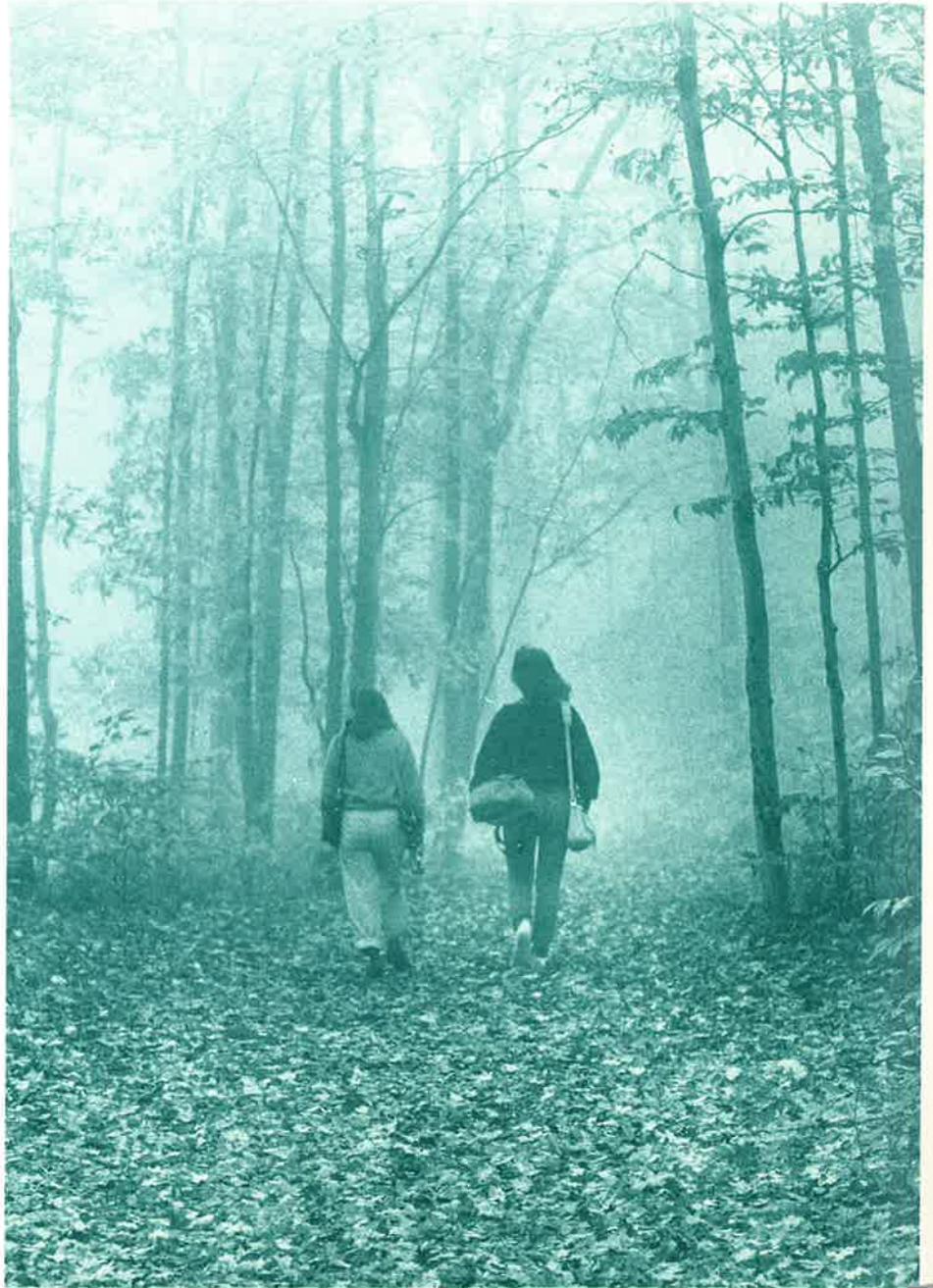
The Parliamentary Precinct Plan: Comprehensive studies to determine how best to accommodate the growing need by Parliamentarians for office space in the vicinity of Parliament Hill ended one phase – and entered another – during the year. Phase II of the Parliamentary Precinct Study – a Draft Master Plan and Urban Design Guidelines – was completed following close consultation with the Parliamentary Committee studying the subject. Now, priorities are to be set for the on-going evolution of this significant group of buildings at the core of the Capital.

Lac Philippe Filtration Plant: For several years, the Commission has been hard at work developing – and redeveloping – Gatineau Park facilities to accommodate an increasing number of Park users. In confirmation of the environmental values shared by many Canadians, some 1.3 million visitors made 'round-the-year use of its trails, lakes, picnic sites, interpretation centres and camping grounds! During the year, work began on the installation of a modern water filtration plant at Lac Philippe to ensure that campers continue to enjoy clean, safe drinking water.

The "Rivers Conference": One of the first events flowing from the Commission's new mandate will be an international conference on rivers and waterfronts to be held in Ottawa during early June 1987.

Organized by the Commission in part to glean ideas for the use of Capital region river-side properties, the conference will draw representatives from across the nation and from several foreign countries. Topics of discussion will include the animation, public use, development, conservation and rehabilitation of shoreline and waterfront properties.

Canadian Museum of Contemporary Photography: The NCC has undertaken, in a co-operative and facilitative role, to re-construct and enhance the Château Laurier Terrace railway tunnel to create this new photographic exhibition area. Participants and occupants in the venture include Parks Canada, Canadian National Hotels Inc. and National Museums Canada.



Winter '86-87

Christmas on Parliament Hill: Christmas on Parliament Hill last year was more colourful than ever before thanks to an all-out Christmas lighting campaign – in concert with several of the Provincial Capitals. To set the stage for the holiday season, lights adorning Parliament Hill buildings, trees and neighbouring streets were switched on beginning December 10th. Simultaneously, a number of provincial legislature buildings turned on their Christmas lights. One of the most remarkable sights of the entire winter came on Christmas Eve when a storm coated every branch and bulb with a light-diffusing coat of ice. Thousands of spectators made the somewhat treacherous trip to Parliament Hill to see the magical effect.

New Year's Eve: The second year of what may become a grand tradition for Canadians proved to be at least twice as popular as it was the first time around. As midnight, December 31 approached, nearly 25,000 people crowded onto Parliament Hill to share in welcoming the New Year. They were joined by some 600,000 television viewers across the country – *triple* last year's tally. At this rate, more than 100 million people will be in Canada's Capital for New Year's Eve, 1996.

Winterlude: The nation's premier celebration of winter again attracted more than 700,000 visitors during the ninth-annual 10-day festival. Many of the visitors travelled from outside the region to join the festivities, while additional thousands tuned in for nationally televised Winterlude events. Innovations in 1986 included the administration of *Winterlude on the Fringe* by a community organization – the Winterlude Festival Association.

Gatineau 55: The popular Gatineau 55 Cross Country Skiing marathon was staged again in 1987 – under conditions that tested all the resources and stamina of contestants and organizers alike. The 55-kilometre competition took place on a windy, brutally cold weekend that *might* have ended the event before it began. However, NCC organizers quickly adjusted almost every facet of the competition – shortening the distances, rerouting pathways, and repositioning shelters and relief stations. The event commenced and proceeded as scheduled – although Gatineau 55 had become Gatineau 42 as the result of the adjustments. The NCC organizers have since been invited by the European cross-country ski fraternity to share their experiences. It is possible that the NCC's quick-reaction strategies will save other international competitions in the future.



Daly Building renewal

During 1986-87, one of the Capital's most significant redevelopment projects moved several steps closer to implementation.

In an expression of the appreciation Canadians have come to share for heritage preservation, the Commission issued a call to developers for the adaptive reuse of the Daly Building, a prominent part of the downtown streetscape since 1905. The "pre-qualification" call announced in late November 1985 drew the attention of several of Canada's leading developers.

The initial call was followed early in 1986-87 by an invitation to the most promising of the respondents to submit a comprehensive financial proposal. The successful developer was then asked to engage three architectural firms to propose design concepts for renewal of the property.

Architectural concepts were reviewed by the Advisory Committee on Design in February 1987. Selection of the preferred concept is expected early in fiscal 1987-88. The land will remain in NCC ownership for the benefit of all Canadians.

The Chambers project

The success of the government - private sector development approach employed for the renewal of the Daly Building will serve as the blueprint for this equally important project in downtown Ottawa.

The "Chambers Site", located on Confederation Square within sight of the Parliament Buildings, consists of two very special heritage buildings - Central Chambers and Scottish Ontario Chambers. Both are to be carefully restored to their original elegance.

To that end, preparatory work began with the release of a prequalification call to the development community in February 1987. After expressions of interest are received in April 1987, a second-stage call will be issued in June.

Linking core-area attractions

One of the first tangible products of the Commission's renewed vision for the Capital will be a distinctive route linking the major attractions encircling the Capital's central core.

The route has been given top priority as a developmental project for the near future because two world-class museums will open along the route in 1988-89, and because of the key role it can play in shaping the perceptions of visitors not only of the Capital, but of the country.

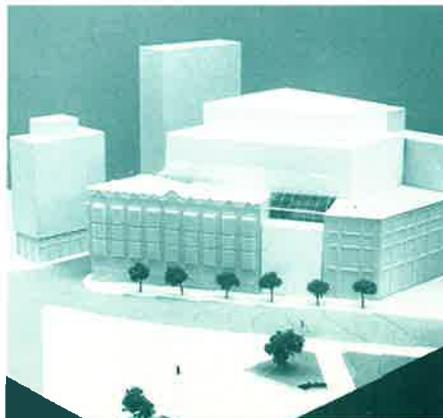
Already, the Sussex Drive - Rideau Street portion of the route has special significance as the setting for all state processions moving between the Governor-General's residence and Parliament Hill.

The route is flanked by many of the Capital's most significant buildings including 24 Sussex Drive, the Lester B. Pearson building, the Royal Canadian Mint, the Château Laurier Hotel and the Centre Block of Parliament.

In anticipation of the opening of the Canadian Museum of Civilization and the National Gallery of Canada, detailed planning is underway that will transform the appearance of the route. It will be designed and landscaped with suitable lighting, benches and other fixtures to enhance the nation's shrines and points of interest along the way.

Significantly, the international design community agreed that the route is a winning idea. In a field of 357 urban design and planning projects entered in the prestigious *Progressive Architecture* magazine competition, the proposed route won top honours - one of exceedingly few Canadian projects ever to do so.

Said the jurors: "The concept of a loop that bridges the river, taking into account the dramatic viewpoints, is fabulous. Ottawa in general is a tribute to modern urban planning."



Gatineau Park

A National Destination: Capital residents, accustomed to thinking of the Gatineau Park as a local get-away, may be surprised to learn that roughly 1.25 million people used its wonderful facilities last year.

Gradually, but inevitably, the 35,600-hectare wilderness recreational area has become a major Capital attraction. As attendance is likely to become much higher in the not-too-distant future, the NCC has embarked on a major program of reorganization and renewal to accommodate the demand.

Revisions to the park Master Plan continued during 1986. With major input from the public, the plan will provide clear direction for the further development of park facilities in keeping with the environmental values and interests shared by Canadians.

"Project Contact"



If you really want Canadians to understand and appreciate their Capital, introduce them to it while they're still in school.

Sound like good advice? We think it's a great idea and we've begun to do something about it. We call it "Project Contact" – connecting young Canadians with their Capital.

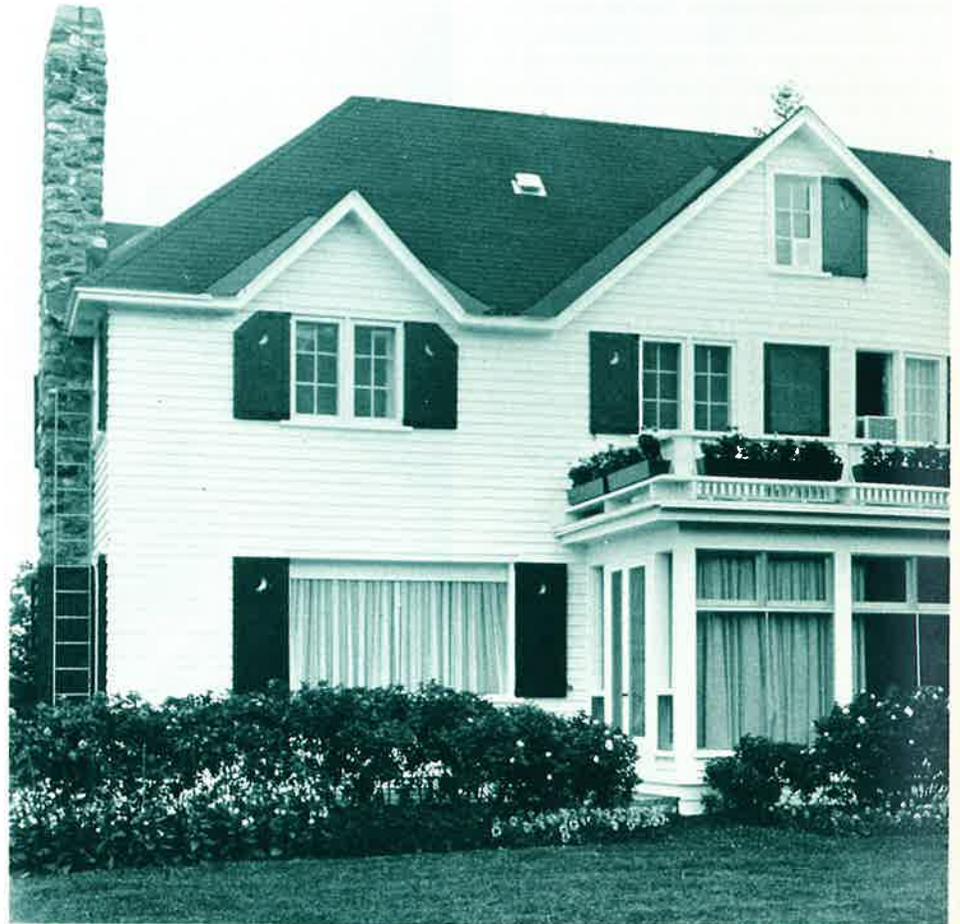
Last summer, Project Contact staff travelled across the country consulting Ministry of Education representatives, classroom teachers and curriculum specialists to identify suitable subject matter and presentation techniques for supplementary learning materials about the Capital.

The team was warmly received. There is a real need for such material, especially in social studies and civics courses in the upper elementary grades. Our investigations suggest that the best "fit" will be in grades 5 and 6.

So, we have engaged a private company to develop, produce, document and distribute the package of supplementary classroom materials focussed on the Capital and its role in the evolution of Canada. Teachers will be involved in the development of the materials to make them as useful and child-oriented as possible.



The Commission



AN ORGANIZATIONAL PROFILE

Creating a more beautiful, functional and appealing Capital by enhancing its natural, built and cultural environments is the task that has been vigorously pursued by the National Capital Commission and its predecessors since early in this century.

There are many dimensions to this task: property acquisition, cultural animation, planning, the dissemination of information, design, development of recreational opportunities, and approval of the adaptive re-use or redevelopment of federal properties.

OUR MANDATE

The National Capital Commission (NCC) is a statutory Crown Corporation (listed in Schedule "C" of the *Financial Administration Act*) created by the National Capital Act in 1958.

According to the Act, the Commission's purpose is to prepare plans for, and assist in, the development, conservation and improvement of the National Capital Region in keeping with its national significance as the seat of the Government of Canada.

With the approval, by Cabinet, in June 1986 of an expanded mandate for the Commission, *cultural* development has also become a key component of the Commission's purpose. The *National Capital Act* will soon be amended to reflect that evolution.

In keeping with the revised mandate, the NCC has articulated a new Mission Statement:

"The National Capital Commission's purpose is to attend to the development of the Capital as a common symbol of national pride."



Internal structure

To accomplish this, the Act states that the Commission may:

- acquire and dispose of property;
- construct and maintain parks, parkways, bridges and other structures;
- cooperate with local municipalities, private sector firms and others in joint projects;
- administer, preserve and maintain historic places;
- carry out planning related to the proper development of public lands in the National Capital Region.

The site, location and plans for the erection, alteration or extension of a building or other work on federal land in the National Capital Region must be approved by the Commission.

Within the framework of the new mandate, this list has been expanded to include such things as:

- Recurring celebrations of national themes such as Canada Day or Winterlude;
- Historical and natural interpretive exhibits;
- Special national or international spectacles culminating in the Capital;
- A communications program to ensure that Canadians are fully aware of what is happening in the Capital;
- Media programming to bring Capital region events to a national audience.

Further, there is a growing need for unity of purpose among the many federal departments and agencies, and other levels of government in the Capital. There is also a need for a greater *provincial* presence in the nation's Capital. Closer consultation will be required to ensure that public programming is complementary and well coordinated.

In keeping with the priorities of the current Federal Government, the NCC is intent upon decreasing its financial dependence on appropriations. The Commission has, therefore, redoubled its commitment to increasing its revenue-earning potential. NCC assets are to be leveraged in support of the Commission's objectives: where it is desirable and feasible, NCC property is to be improved, adapted or redeveloped in cooperation with the private sector to maximize revenue potential while furthering the established goals of the Commission.

THE NATIONAL CAPITAL REGION

The area within which the NCC has jurisdiction is referred to as the National Capital Region. The cities of Ottawa, Ontario and Hull, Quebec are at the core of the region, which covers 4,662 square kilometres. It encompasses all or part of 27 municipalities and is home to some 750,000 people.

The region forms a mosaic of geographic and social elements. The two Canadian provinces with the largest populations meet here in the hills and plains of the Ottawa River Valley. Both of the country's official languages are in common use in the region and several cultures exist side by side.

Although the lumber business and military strategy were what initially made the area economically viable, the arrival and gradual growth of the Federal Government has shaped its subsequent economic development. Today, about one-third of the labour force in the region is directly employed by the Federal Government – although other sectors, such as tourism and high technology research and manufacture, are increasingly important.

The National Capital Commission is a major property owner in the National Capital Region with holdings of some 48,200 hectares or about 10% of the total land area. The portfolio consists of parkways, large wilderness and rural resources, many of the major parks within the urban core, revenue producing properties and buildings of significant historical and architectural interest.

THE COMMISSION

The NCC, a Crown Corporation, is headed by a 20-member *Commission* composed of individuals appointed by the Governor-in-Council for terms not to exceed three years. Members are limited to appointment for two consecutive terms.

To ensure that all parts of the country are represented, at least one member must be appointed from each province. Ottawa, Hull and surrounding municipalities are also assured of representation through a number of mandatory appointments. The Commission typically meets three times each year to exercise its authority over the Corporation's by-laws, financial affairs, appointments and corporate planning.

A five-member **Executive Committee**, composed of Commission members, meets each month to supervise the Corporation's on-going activities and to make recommendations to the Commission on matters of policy.

A **Corporate Audit Committee**, composed entirely of Commission members, oversees the internal audit function, deals with the external auditor and represents all members of the Commission in the review and approval of corporate financial statements.

The Commission is assisted in performing its duties by four **Advisory Committees** consisting of Commissioners and of acknowledged Canadian experts in the Committees' fields of concern. At the end of March 1987, there were four such committees: the **Advisory Committee on Real Property**; the **National Capital Planning Committee**; the **Advisory Committee on Design**; and the **Advisory Committee on Communications**.

Heading both the Commission and Executive Committee is a **Chairman**, appointed by the Governor-in-Council, who serves as the Corporation's Chief Executive Officer. The Chairman is also an ex-officio member of the Commission's Internal Management and Advisory Committees.



Commissioners

COMMISSIONERS

(as of March 31, 1987)

Chairman

Jean E. Pigott

Vice-Chairman

Pierre Bastien
Montréal, Québec

Robert Chiarelli
Ottawa, Ontario

Dr. William Crawford
Sackville, New Brunswick

Eleanor Drysdale
Vancouver, British Columbia

Vilmont Dupuis
Gatineau, Québec

F. Paul Laflamme
Hull, Québec

Paul F. Lalonde
Gloucester, Ontario

Halia M. Lypka
Hamilton, Ontario

J. Arthur MacDonald
Pictou, Nova Scotia

Donald MacKinnon
Charlottetown, Prince Edward Island

Alan G. Martin
Midland, Ontario

William L. McEwen
Vancouver, British Columbia

John McIntosh
Edmonton, Alberta

Philip M. Reynolds
Winnipeg, Manitoba

Edie Rittinger
Vancouver, British Columbia

Bea C. Ross
Ottawa, Ontario

Guy Simard
Ste-Foy, Québec

Vernon Toews
Whitehorse, Yukon

EXECUTIVE COMMITTEE

(as of March 31, 1987)

Chairman

Jean E. Pigott

Vice-Chairman

Pierre Bastien
Montréal, Québec

Vilmont Dupuis
Gatineau, Québec

Bea C. Ross
Ottawa, Ontario

John McIntosh
Edmonton, Alberta

CORPORATE AUDIT COMMITTEE

(as of March 31, 1987)

Chairman

Alan G. Martin
Midland, Ontario

Dr. William Crawford
Sackville, New Brunswick

Paul F. Lalonde
Gloucester, Ontario

William L. McEwen
Vancouver, British Columbia

Philip M. Reynolds
Winnipeg, Manitoba

ADVISORY COMMITTEE ON REAL PROPERTY

(as of March 31, 1987)

Chairman

Allan D. Poapst
Winnipeg, Manitoba

Vice-Chairman

Robert Fréchette
Québec City, Québec

MEMBERS:

William Assad
Gatineau, Québec

Joe Berridge
Toronto, Ontario

Robert Garrod
Ottawa, Ontario

Philip O'Brien
Montréal, Québec

Jack Scott
Brampton, Ontario

COMMISSIONER:

Donald MacKinnon
Charlottetown, Prince Edward Island

**NATIONAL CAPITAL PLANNING
COMMITTEE**

(as of March 31, 1987)

Chairman

Serge Y. Piotte
Montréal, Québec

Vice-Chairman

Alan F.J. Artibise
Winnipeg, Manitoba

MEMBERS:

Dr. Caroline Andrew
Ottawa, Ontario
Macklin L. Hancock
Mississauga, Ontario
Walter Hardwick
Vancouver, British Columbia
Lloyd P. Sankey
Toronto, Ontario
Serge Viau
Sillery, Québec

COMMISSIONERS:

Robert Chiarelli
Ottawa, Ontario
Guy Simard
Ste-Foy, Québec

**ADVISORY COMMITTEE ON DESIGN
(as of March 31, 1987)**

Chairman

Alexander, E. Rattray
Winnipeg, Manitoba

Vice-Chairman

Timothy V. Murray
Rockcliffe, Ontario

MEMBERS:

Benoît Bégin
St-Didace, Québec
Claude Belzile
Québec City, Québec
Robert Eaton
Moncton, New Brunswick
Brian L. Hemingway
Vancouver, British Columbia
Walter H. Kehm
Toronto, Ontario
Bruce Kuwabara
Toronto, Ontario
James McKellar
Calgary, Alberta
Jacques Reeves
Montréal, Québec
COMMISSIONER:
John McIntosh
Edmonton, Alberta

**ADVISORY COMMITTEE
ON COMMUNICATIONS**

MEMBERS:

Robbins Elliott
Ottawa, Ontario
Peter Herrndorf
Toronto, Ontario
Frank Ogden
Vancouver, British Columbia
Peter Paterson
Dartmouth, Nova Scotia
Judy Wish
Calgary, Alberta

COMMISSIONER:

Edie Rittinger
Regina, Saskatchewan

The Corporation



Reporting to the Chairman and Chief Executive Officer are the Vice-Presidents and Chief Financial Officer who manage the day-to-day activities of the Corporation.

CORPORATE AFFAIRS, headed by Vice-President Greg Gyton, provides support to the Chairman in discharging management responsibilities. Key services provided by the Branch include: personnel; legal services; procurement and material management services; corporate policy and management services; communications; and secretariat support for the Commission, Executive Committee and Advisory Committees. Further, the Corporate Affairs

Branch is responsible for the administration of the Commission's External Bilingualism Program.

PROPERTY BRANCH, headed by Vice-President Erhard Braun, is responsible for the management, acquisition and disposal of real property throughout the National Capital Region. The Branch also engages in leasing, property management and the development or redevelopment of revenue producing properties. The Branch administers the Commission's program of grant-in-lieu of taxes to local municipalities and is responsible for the Capital's Official Residences.

PLANNING BRANCH, headed by Vice-President Jaap Schouten, is responsible for the development and coordination of planning policies. This encompasses the creation of comprehensive plans for the development of federal lands in the Capital region, the articulation of planning procedures and research on spatial and socio-economic issues. The Branch also provides advice and assistance on long-term trends and prospects likely to have an impact on the region.

DEVELOPMENT BRANCH, headed by Vice-President John Van Essen, is responsible for the Commission's design, construction, maintenance and related management services. These responsibilities include: architectural, landscaping, and engineering services for NCC projects; the management of NCC-implemented construction projects and the monitoring of cost-shared projects; and the operation of NCC parks, pathways, parkways and government grounds. A new Division was created during the year to administer urban land management.

PUBLIC ACTIVITIES BRANCH, headed by Vice-President André Bonin, is responsible for providing cultural and recreational activities, heritage and nature interpretation, as well as visitor orientation services. This includes the planning, development, operation and administration of Gatineau Park and the staging of special events for Canadians and other visitors to celebrate Canada throughout the year.

INTERGOVERNMENTAL PROGRAMMING BRANCH, headed by Vice-President, Edna M. MacKenzie, provides coordination at the macro level for NCC efforts in the Capital involving various levels of government and other organizations with the objective of creating a unified, multi-partner approach to the development and promotion of the Capital.

FINANCE DIVISION, headed by Vice-President, Finance, John Denis, provides financial planning and control for the Commission.

The Advisory Committees

It is not generally known by the public that the National Capital Commission benefits from the advice and review of top Canadian professionals in several key sectors.

Four *Advisory Committees* – established to provide a highly valued “outside” perspective on the Commission’s programs and practices – draw on the experience of acknowledged experts in the fields of property management, planning, architectural and urban design, and communications.

Representing every region of Canada as well as many professions, committee members perform their duties largely as a volunteer contribution to the development of the Capital. Except for a modest per diem on the days they actually meet, committee members are not paid for their valuable services.

Intergovernmental Programs: A mission in common

The Commission established a new Branch in 1986-87 to perform the crucially important role of coordinating joint efforts between the NCC and other jurisdictions within the National Capital Region. The Intergovernmental Programs Branch will operate at the “macro” level – at the level of broad coordination.

The objective is to create a unified, multi-partner approach to developing and promoting the Capital – each partner con-

tributing its special strengths. The result will be improved effectiveness and substantial cost savings.

As its first and primary focus, Intergovernmental Programs is coordinating the events and programs associated with Destination 88. The Branch will negotiate the involvement of other levels of government and outside organizations, establish joint planning priorities for cultural events, and keep the players well informed on emerging developments.



Financial Review

Management responsibility for financial statements

During the year, the Commission's expenses totalled \$92.2 million while revenues amounted to \$15.9 million resulting in a net cost of operations of \$76.3 million. Last year, expenses were \$83.0 million, revenues were \$12.6 million and the net cost of operations \$70.4 million. After Parliamentary appropriations, a deficiency of \$29.0 million resulted (1986 \$0.8 million).

The above deficiency was caused primarily by a decrease in Parliamentary appropriations due to the Commission's participation in the federal government's deficit reduction program. It was incurred with the approval of the Treasury Board of Canada which has directed the Commission to compensate for this shortfall by selling surplus lands in future years.

The Commission incurred expenses of \$13.0 million (1986 \$7.9 million) for grants in lieu of taxes within the National Capital Region, and contributed \$6.5 million (1986 \$6.8 million) to projects sponsored by other levels of government or authorities. The more significant contributions were:

- \$4.5 million towards the construction of a comprehensive road network in the Quebec portion of the National Capital Region.
- \$1.6 million with respect to a tripartite agreement amongst the Commission and the Transit Commissions of Ottawa-Carleton and the Outaouais Regional Community regarding the provision of urban interprovincial transit services in the National Capital Region.

Finally, the Commission spent \$15.1 million to acquire buildings, equipment and other fixed assets, compared to \$11.5 million in 1986.

The accompanying financial statements of the National Capital Commission are the responsibility of management and have been approved by members of the Commission. The financial statements have been prepared by management in accordance with generally accepted accounting principles.

Management has developed and maintains books of account, records, financial and management controls and information systems. These are designed to provide reasonable assurance that assets are safeguarded and controlled and that transactions are in accordance with the Financial Administration Act and regulations as well as the National Capital Act and By-Laws of the Commission. Internal audits are conducted to assess these systems and practices.

The members of the Commission carry out their responsibilities for the financial statements principally through an Audit Committee which consists of members of the Commission only. The Audit Committee meets periodically with management as well as with the internal and external auditors to discuss the results of audit examinations with respect to the adequacy of internal accounting controls and to review and discuss financial reporting matters. The external auditors have full access to the Audit Committee, with and without management being present.

The Commission's external auditor, the Auditor General of Canada, has examined the financial statements. He submits his report to the Minister of Public Works who is responsible for the National Capital Commission.



Jean E. Pigott
Chairman



John T. Denis
Chief Financial Officer

Auditor's Report

National Capital Commission

The Minister of Public Works

I have examined the balance sheet of the National Capital Commission as at March 31, 1987 and the statements of operations, equity and changes in cash resources for the year then ended. My examination was made in accordance with generally accepted auditing standards, and accordingly included such tests and other procedures as I considered necessary in the circumstances.

In my opinion, these financial statements present fairly the financial position of the Commission as at March 31, 1987 and the results of its operations and the changes in its cash resources for the year then ended in accordance with generally accepted accounting principles applied on a basis consistent with that of the preceding year.

Further, in my opinion, the transactions of the Commission that have come to my notice during my examination of the financial statements have, in all significant respects, been in accordance with Part XII of the Financial Administration Act and regulations, the National Capital Act, the articles and by-laws of the Commission.



Kenneth M. Dye, F.C.A.
Auditor General of Canada

Ottawa, Canada
June 12, 1987

Balance Sheet *as at March 31, 1987* (in thousands of dollars)

ASSETS

	1987	1986
Current		
Cash and short-term deposits	\$ 11,084	\$ 23,209
Accounts receivable		
Federal Government departments and agencies	780	1,472
Tenants and others	1,196	731
Operating supplies, small tools and nursery stock (Note 2c)	660	682
Prepaid expenses	1,874	2,138
	<u>15,594</u>	<u>28,232</u>
Land, buildings and equipment (Note 3)	<u>282,689</u>	<u>278,282</u>
	<u>\$298,283</u>	<u>\$306,514</u>

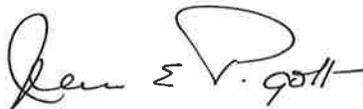
LIABILITIES

	1987	1986
Current		
Accounts payable and accrued liabilities	\$ 22,847	\$ 14,894
Unsettled expropriations of property	1,300	1,342
Holdbacks and deposits from contractors and others	1,876	1,352
	<u>26,023</u>	<u>17,588</u>
Long-term		
Accrued employee termination benefits	5,197	4,496
	<u>31,220</u>	<u>22,084</u>

EQUITY

Equity of Canada	267,063	284,430
	<u>\$298,283</u>	<u>\$306,514</u>

Approved by the Commission:



Chairman



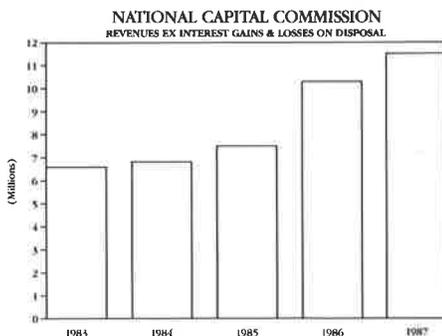
Commissioner

Statement of Operations for the year ended March 31, 1987 (in thousands of dollars)

	<u>1987</u>	<u>1986</u>
EXPENSES		
Planning and development	\$13,173	\$12,838
Real asset management	51,836	44,904
Public activities	11,915	9,957
Administration	15,255	15,300
	<u>92,179</u>	<u>82,999</u>
REVENUES		
Property	9,690	8,848
Interest	1,178	1,921
Net gain on disposal of land, buildings and equipment	3,136	364
Other	1,863	1,496
	<u>15,867</u>	<u>12,629</u>
Net cost of operations	<u>76,312</u>	<u>70,370</u>
Parliamentary appropriations	62,445	81,026
Less: Appropriations used to acquire land, buildings and equipment	15,131	11,462
	<u>47,314</u>	<u>69,564</u>
Excess of net cost of operations over parliamentary appropriations	<u>\$28,998</u>	<u>\$ 806</u>

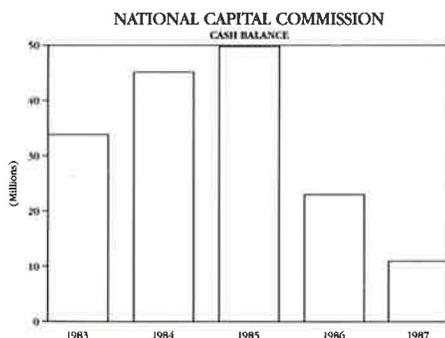
Statement of Equity for the year ended March 31, 1987 (in thousands of dollars)

	<u>1987</u>	<u>1986</u>
Balance at beginning of year as previously reported	\$284,430	\$377,346
Adjustment to record accumulated depreciation to beginning of year	-	(95,953)
Balance as restated	284,430	281,393
Excess of net cost of operations over parliamentary appropriations	(28,998)	(806)
Appropriations to acquire land, buildings and equipment	15,131	11,462
Payments to Canada	(3,500)	(7,619)
Balance at end of year	<u>\$267,063</u>	<u>\$284,430</u>



Statement of Changes in Cash Resources for the year ended March 31, 1987
(in thousands of dollars)

	<u>1987</u>	<u>1986</u>
Operating activities		
Excess of net cost of operations over parliamentary appropriations	\$(28,998)	\$ (806)
Items not involving cash		
Depreciation	10,549	9,316
Net gains on disposal of land, buildings and equipment	(3,136)	(364)
Increase (decrease) in accrued employee benefits	701	(41)
	<u>(20,884)</u>	<u>8,105</u>
Increase (decrease) in non-cash operating working capital		
Accounts receivable	227	(436)
Inventories	22	(37)
Prepaid expenses	264	(659)
Accounts payable and accrued liabilities	7,953	(2,493)
Unsettled expropriations	(42)	(267)
Holdbacks and deposits	524	(228)
	<u>8,948</u>	<u>(4,120)</u>
Cash provided by (used in) operating activities	<u>(11,936)</u>	<u>3,985</u>
Investing activities		
Acquisition of land, buildings and equipment	(15,131)	(11,462)
Proceeds on disposal of land, buildings and equipment	3,311	3,259
Cash used in investing activities	<u>(11,820)</u>	<u>(8,203)</u>
Cash required before financing	<u>(23,756)</u>	<u>(4,218)</u>
Financing activities		
Parliamentary appropriations to acquire land, buildings and equipment	15,131	11,462
Repayment of loans from Canada	-	(26,309)
Payment of funds to Canada	(3,500)	(7,619)
Cash provided by (used in) financing activities	<u>11,631</u>	<u>(22,466)</u>
Decrease in cash	<u>(12,125)</u>	<u>(22,684)</u>
Cash and short term deposits at beginning of year	<u>23,209</u>	<u>49,893</u>
Cash and short term deposits at end of year	<u>\$ 11,084</u>	<u>\$ 23,209</u>



1. Authority and Objectives

The National Capital Commission was established by the National Capital Act, 1958. The Commission is a Crown Corporation without share capital named in Schedule C, Part I to the Financial Administration Act and is an agent corporation. The objects and purposes of the Commission are to prepare plans for and assist in the development, conservation and improvement of the National Capital Region in order that the nature and character of the seat of the Government of Canada may be in accordance with its national significance.

2. Significant Accounting Policies

a) Land, Buildings and Equipment

Land, buildings and equipment are generally recorded at historical cost. Property acquired at nominal cost or by donation is recorded at market value at time of acquisition. Property acquired by exchange is recorded at the carrying value of the assets disposed of in the transaction.

b) Depreciation

Depreciation is charged to operations in equal annual amounts based on the estimated useful life of the assets, as follows:

Buildings	20 years
Roads and bridges	25 years
Park landscaping and improvement	25 years
Festival equipment	5 years
Equipment	7 to 15 years
Vehicles	4 to 7 years
Equipment and vehicle attachments	10 years

c) Operating Supplies, Small Tools and Nursery Stock

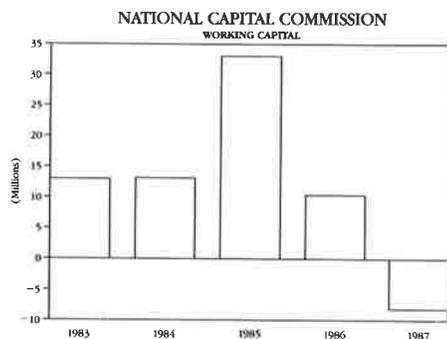
Operating supplies and small tools are carried at cost. Nursery stock is valued at estimated replacement cost less an allowance for overhead, balling and packaging expenses.

d) Pension Plan

The Commission's employees participate in the Public Service Superannuation Plan, which is administered by the Government of Canada. Contributions to the Plan are made by both the employees and the Commission on an equal basis. These contributions represent the total pension obligations of the Commission and are recognized in the accounts on a current basis.

e) Employee Termination Benefits

Severance pay generally accrues to employees over their service period, and is payable on their separation or retirement. The liability for these benefits is recorded in the accounts as the benefits accrue to the employees.



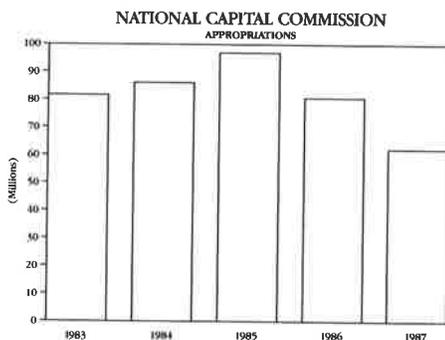
3. Land, Buildings and Equipment

	1987		1986	
	Historical Cost	Accumulated Depreciation	Net Book Value	Net Book Value
	(in thousands of dollars)			
Land and Buildings				
Greenbelt	\$ 54,525	\$ 15,457	\$ 39,068	\$ 39,647
Parkways	73,612	32,189	41,423	40,300
Parks	46,584	14,101	32,483	31,824
Bridges and approaches	26,094	12,299	13,795	14,206
Historical sites	15,924	7,800	8,124	8,470
Recreational facilities	14,452	5,409	9,043	9,067
Rental properties	139,295	11,239	128,056	125,218
Unsettled expropriations	1,300	—	1,300	1,342
Administrative and service buildings	10,825	5,703	5,122	5,180
	382,611	104,197	278,414	275,254
Less provision for transfers*	2,045	—	2,045	2,070
	380,566	104,197	276,369	273,184
Equipment				
Equipment	4,483	3,060	1,423	1,241
Furniture	7,848	4,645	3,203	2,274
Vehicles	3,592	2,408	1,184	995
Antiques and works of art	823	313	510	588
	16,746	10,426	6,320	5,098
	\$397,312	\$114,623	\$282,689	\$278,282

*Provision for transfers pertains to property to be transferred in accordance with agreements with the Province of Quebec. This includes lands to be given free of charge for approaches to the MacDonal-Cartier Bridge, and for the transfer for \$1 of lands to be used as a right-of-way for Highway 550.

4. Summary of Expenses by Major Classification

	1987	1986
	(in thousands of dollars)	
Payroll and related costs	\$37,801	\$33,482
Goods and services	24,249	25,439
Grants-in-lieu of taxes	13,007	7,933
Other contributions	6,573	6,829
Depreciation	10,549	9,316
	<u>\$92,179</u>	<u>\$82,999</u>



5. Major Commitments

- a) The Commission is committed to make contributions to other levels of government and other authorities as follows:
- i) Province of Quebec, one-half of the cost of the work of a road network within the Quebec portion of the National Capital Region. The Commission's remaining commitment to be paid over the next several years is estimated at \$95 million and is subject to Treasury Board of Canada approval.
 - ii) The Outaouais Regional Community Transit Commission and the Ottawa-Carleton Regional Transit Commission, a total of \$1.6 million annually to the end of 1988 to assist in the provision of interprovincial transit service in the National Capital Region.
 - iii) The Canada Museums Construction Corporation Inc., 65% of the cost of landscaping sites for two new museums in the National Capital Region. The Commission's commitment is \$7.0 million.
- b) The Province of Quebec has expropriated certain lands at Laurier Park on behalf of the Commission. An amount of \$1.25 million will be payable to the province in exchange for appropriate title documents.
- c) The Commission has entered into agreements for computing services and leases of equipment and office space. Annual payments under these agreements are approximately as follows:

	(in thousands of dollars)
1987-88	\$ 3,032
1988-89	2,541
1989-90	2,553
1990-91	2,138
	<hr/>
	\$10,264
	<hr/>

6. Contingencies

- a) *Claims*
Claims and potential claims have or may be made against the Commission totalling approximately \$25.7 million for alleged damages and other matters. The final outcome of these claims is not determinable and accordingly these items are not reflected in the accounts. However, in the opinion of management, the position of the Commission is defensible. Settlements, if any, resulting from the resolution of these claims will be accounted for in the year in which the settlements occur.
- b) *Agreement with the Province of Ontario*
In 1961, the Commission entered into an agreement whereby the Province of Ontario established and maintains 2,654 hectares (6,557 acres) of forest. When the agreement expires in 2011, or is terminated, the Commission will reimburse the Province for the excess of expenses of revenues over expenditures. At March 31, 1986, cumulative expenditures exceeded cumulative receipts by \$1.0 million, and are not reflected in the accounts of the Commission.

7. Related Party Transactions

- a) *Exchange of Properties*
In August and December 1986, the Commission, with the approval of the Governor in Council, exchanged certain properties with the Departments of National Defence and Public Works. The properties received were recorded at the carrying value of the properties transferred.

b) Construction Costs

The Commission has permitted another Crown corporation to undertake major construction projects on certain Commission lands. Although the Commission is not responsible for funding and managing these projects, or reporting their costs, it may have title to the construction works. However, in keeping with the intent of these projects, which includes the eventual transfer of the lands as explained in note 8, the Commission is not claiming ownership of the work in progress or the completed buildings. Accordingly, the value of the construction costs is not included in the records of the Commission or in its financial statements.

8. Subsequent Events

The Commission is in process of transferring certain lands to a federal government department. The estimated cost of these lands is \$11.8 million. The financial statements of the Commission as at March 31, 1987 do not include this pending transaction because the authority necessary to effect the transfer has not yet been obtained.

9. Comparative Figures

Certain comparative figures have been reclassified to conform to the current presentation.

SUPPLEMENTARY INFORMATION

The following two tables provide additional details on the Loans from Canada and Commission-owned capital assets

TABLE I

NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Statement of Loans from Canada for the Acquisition of Property to March 31, 1987
(in thousands of dollars)

	1987	1986	From inception to 1987
Loans received	\$ -	\$ -	\$ 87,567
Loans repaid from Proceeds of property sales	-	-	25,144
National Capital Fund (Note)	-	-	29,628
Revenues	-	-	6,486
Equity of Canada	-	26,309	26,309
	<u> </u>	<u>\$ 26,309</u>	<u>\$ 87,567</u>
Loans outstanding at March 31, 1987			<u>\$ 0</u>

Note: The National Capital Fund was a special account in the Consolidated Revenue Fund of Canada. The "Adjustment of Accounts Act" eliminated the National Capital Fund as at March 31, 1981.

TABLE II

NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Schedule of Land, Buildings and Equipment at Depreciated Value as at March 31, 1987
(in thousands of dollars)

	Balance March 31 1987	Balance March 31 1986
PROPERTY		
Greenbelt	<u>\$ 39,068</u>	<u>\$ 39,647</u>
Parkways – Ontario		
Ottawa River Parkway	11,522	11,990
Airport Parkway	5,292	5,632
Eastern Driveway	5,616	4,863
Eastern Parkway	4,350	3,814
Colonel By Drive	2,387	2,526
Queen Elizabeth Drive	2,589	1,906
Hog's Back Road	1,002	1,082
Rockcliffe Park Driveway	765	786
Queensway	496	492
Lady Grey Drive	449	472
Station Boulevard	316	313
Island Park Driveway	220	235
Experimental Farm Drive	55	65
Other Parkways	492	164
Total Parkways – Ontario	<u>35,551</u>	<u>34,340</u>

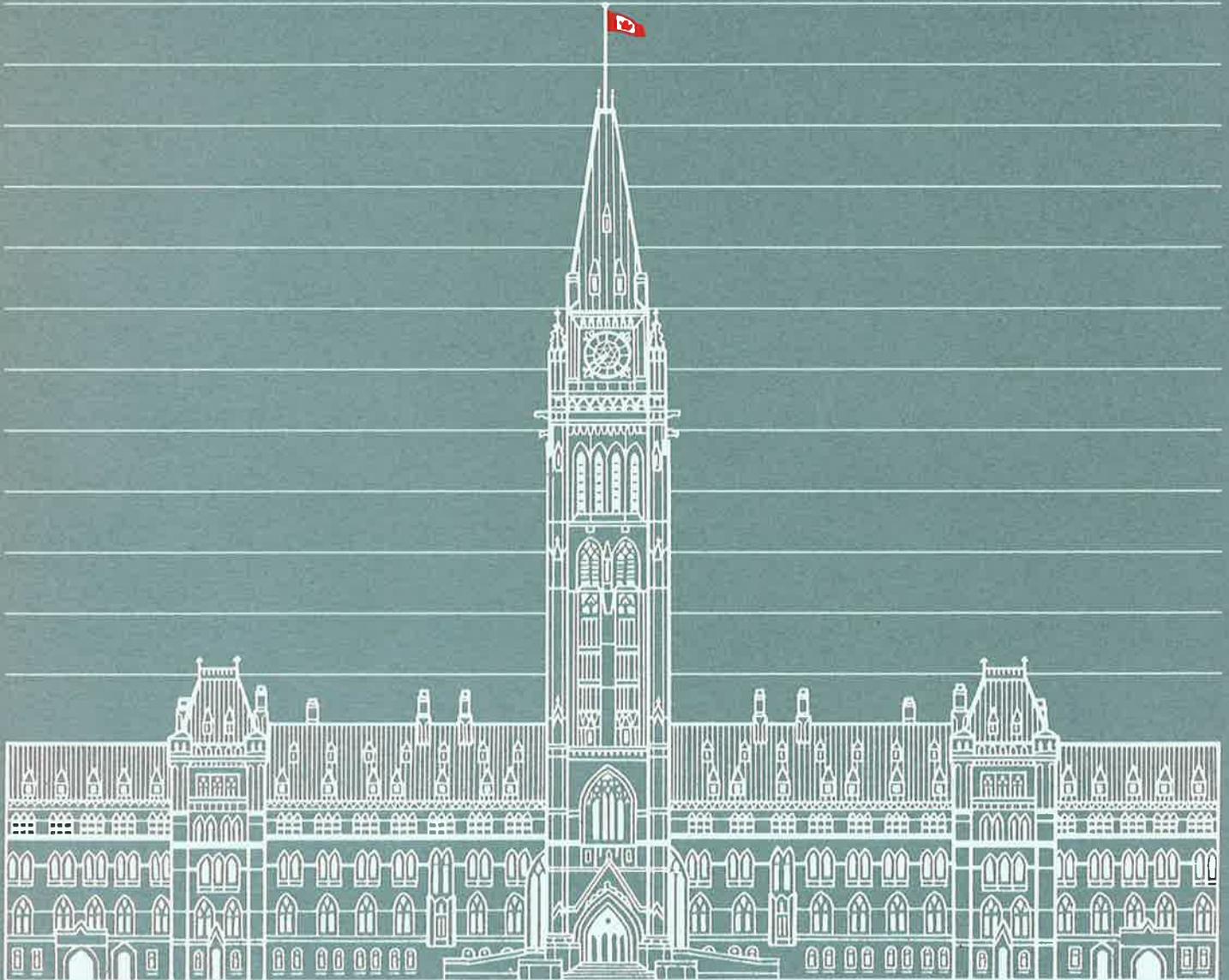
Parkways – Quebec		
Voyageur Parkway	\$ 2,817	\$ 2,857
Philemon Wright	1,125	1,119
Northern Entrance	788	788
Hull South	625	625
Gatineau Parkway	468	515
Lac des Fées Parkway	34	39
Secteur Fournier	15	17
Total Parkways – Quebec	5,872	5,960
Total Parkways	41,423	40,300
Parks – Ontario		
Rideau River Park	2,646	2,655
Victoria Island	1,569	1,634
Patterson Creek	619	645
Vincent Massey and Hog's Back Parks	694	502
Commissioner's Park	845	425
Nepean Point	385	407
Parliament Hill Promenade	478	397
Rockcliffe Park	221	236
White Fathers	206	220
Hampton	191	202
Confederation Park	181	193
Park Benches	172	185
Supreme Court	143	152
Green's Creek	106	116
Central Park	60	65
Garden of the Provinces	48	64
Major's Hill	49	58
Kingsview	37	40
Strathcona	19	21
Green Island	15	18
Rideau Falls Park	12	12
Other Parks	-	61
Total Parks – Ontario	8,696	8,308

Parks – Quebec		
Gatineau Park	\$ 15,368	\$ 15,026
Brewery Creek Shoreline	2,343	2,448
Place du Portage Park	1,764	1,891
Taché Park	1,169	1,142
E.B. Eddy Park	663	697
Fontaine Park	494	523
Jacques Cartier Park	451	500
Linear Park	700	499
Parliament Hill Promenade	181	191
Leamy Lake Park	162	180
Moussette Park	149	166
Experimental Park – Hull	72	76
Other Parks	271	177
Total Parks – Quebec	23,787	23,516
Total Parks	32,483	31,824
Bridges and approaches		
Portage Bridge	5,890	6,430
Champlain Bridge	2,358	2,241
Bridgehead – Hull	1,261	1,261
Deschênes – Britannia	1,205	1,206
Mackenzie King Bridge	866	882
Minto Bridge	645	685
Hog's Back Bridge	603	645
Middle Street Bridge	464	426
Bridgehead – Ottawa	313	310
Hull Slide Bridge	63	43
Laurier Bridge	49	32
Patterson Creek Bridge	29	26
Other Bridges	49	19
Total Bridges	13,795	14,206
Historic Sites	8,124	8,470

Recreational facilities		
Bicycle Paths	\$ 2,064	\$ 1,833
Skating Rinks	1,732	1,625
Sound and Light	658	1,122
Dow's Lake Marina	950	1,016
Boat Tour Marina	700	669
Champlain Golf Course	480	507
La Baie Area	475	503
Nature Trails	600	460
Festival Equipment	252	271
Allotment Gardens	227	246
Rideau Canoe Club	84	119
Stoney Swamp	112	119
Mer Bleu	87	93
Canoe Festival	56	78
Nepean Amphitheatre	70	70
Capital Golf Course	62	66
LeBreton Flats Campsite	50	55
Bruce Pit	46	42
Toboggan Slides	29	32
Trail Exhibits	11	26
Equestrian Trails	20	22
Other Recreational Projects	278	93
Total Recreational Facilities	9,043	9,067
Rental and Agency Properties –		
Rented Properties	106,857	104,346
Lebreton Flats	21,169	20,829
Miscellaneous Urban Sites	30	43
Total Rental and Agency Properties	128,056	125,218
Unsettled Expropriation of Land	1,300	1,342
Less Provision for Future Transfer of Property per Agreements	(2,045)	(2,070)
Administrative and Service Buildings	5,122	5,180
Total Real Property	276,369	273,184
Capital Equipment		
Machinery & Equipment – Acquisitions (net)	2,607	2,236
Office Equipment – Acquisitions (net)	3,203	2,274
Antiques and Works of Art	510	588
Total Capital Equipment	6,320	5,098
Grand Total	\$282,689	\$278,282

Rapport annuel 1986-1987

LA CAPITALE NATIONALE
UN SYMBOLE DE FIERTÉ



Commission
de la Capitale nationale

National Capital
Commission

Canada 

Lettre de présentation

L'honorable Stewart McInnes, C.P., député
Ministre des Travaux publics
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les activités de la Commission de la Capitale nationale pour l'année financière 1986-1987.

Cette dernière année a été l'une des plus significatives de l'histoire de la Commission. En effet, en juin 1986, le Gouvernement confirmait l'élargissement du mandat de la Commission de la Capitale nationale. Cette approbation a stimulé notre processus de réflexion, de réorganisation et de renouveau qui a marqué toutes nos activités au cours des dernières années.

Ce processus comporte plusieurs dimensions distinctes.

Du côté de l'administration, nous avons vu à remanier nos tâches dans plusieurs secteurs clés et nous avons instauré de nouvelles techniques administratives visant à une plus grande efficacité et à un meilleur rendement.

Dans nos relations avec les autres organismes, nous avons accompli des progrès importants en groupant les différents paliers de juridictions gouvernementales: fédérale, provinciales, régionales et municipales ainsi que le nombre croissant d'organismes du secteur privé qui sont engagés dans la mise en valeur et l'animation de la capitale. La coordination de ces diverses ressources est essentielle, à la fois comme mesure d'économie et comme moyen d'assurer la convergence de toutes ces énergies vers la mise en valeur de la capitale.

L'élaboration de plans d'ensemble à long terme pour l'aménagement des terres fédérales de la capitale nationale est presque complétée et déjà une nouvelle initiative emballante est amorcée. En effet, le Plan d'orientation de la capitale a déjà participé à l'élaboration d'événements et d'activités qui accorderont une plus grande importance à la vie *culturelle* de la capitale, dans un très proche avenir.

Par conséquent, vers la fin de l'année, nous étions en mesure d'inaugurer une nouvelle ère comme organisme de premier plan de la mise en valeur de la capitale. Les tâches de conceptualisation et d'organisation qui découlent de notre nouveau mandat sont déjà bien avancées. Maintenant, nous anticipons avec enthousiasme la mise en oeuvre des programmes qui concrétisera une vision renouvelée de la capitale.

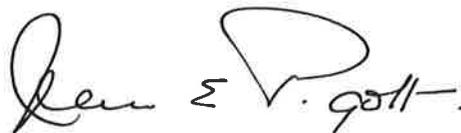
Au cours des années à venir, nous croyons que les Canadiens seront de plus en plus nombreux à apprécier la capitale comme leur second foyer, un endroit qui témoigne de la glorieuse diversité qui caractérise le Canada et des possibilités illimitées qu'offre notre pays.

La capitale se doit d'être à la fois une source et un *symbole* de fierté nationale.

Au nom des membres et des employés qui composent la Commission de la Capitale nationale, j'ai l'honneur de vous présenter ce rapport.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mon plus grand respect.

Le Président,



Jean E. Pigott



Message personnel de madame Pigott

Parmi les faits saillants de la dernière année, trois événements remarquables ressortent dans les statistiques.

En 1986-1987, quelque 3,5 millions de personnes ont séjourné dans la capitale; la Commission a pu compter sur 5 000 résidents *bénévoles* de la région qui ont apporté leur aide pour les nombreux événements que nous avons organisés; et, à la fin de l'année, environ 3 Canadiens sur 5 avaient visité la capitale au moins une fois dans leur vie.

En quoi ce fait est-il si remarquable? Il signifie que la Capitale est devenue l'un des centres d'intérêt les plus populaires au pays.

Ce fait indique qu'un nombre toujours croissant de Canadiens désirent apporter leur *contribution* à la capitale, en collaborant activement à la rendre une réalité essentielle à la vie des Canadiens.

Ce fait signifie aussi que nous avons encore un chemin considérable à parcourir pour rejoindre les 2 Canadiens sur 5, particulièrement dans les régions éloignées de l'Est et de l'Ouest du pays, qui n'ont pas encore eu la chance de vivre cette expérience unique qu'est la découverte de la capitale.

Au cours de la dernière année, vous avez sans doute entendu beaucoup parler de notre nouveau «mandat». Comme bon nombre d'autres citoyens, vous ne savez pas trop ce qu'il comporte.

Pour moi, la meilleure façon de vous aider à expliquer les buts et les conséquences de ce nouveau mandat est de penser à tous ces visiteurs, ces bénévoles et aux visiteurs à venir.

Le nouveau mandat permettra à la Commission de la Capitale nationale, au nom de tous les Canadiens et en collaboration étroite avec bon nombre d'autres organismes, à la grandeur du pays, de créer une capitale qui deviendra le lieu de rencontre de tous les Canadiens.

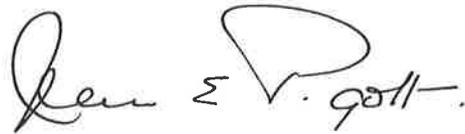
Notre mandat nous donne l'occasion de faire appel à la participation directe d'un plus grand nombre de Canadiens, d'un océan à l'autre, pour l'aménagement et l'animation de la Capitale.

Il nous permet de faire connaître la capitale et le Canada aux Canadiens qui, à défaut de ne pouvoir être avec nous en personne, veulent se joindre à nous par la pensée.

À la Commission, nous avons déjà fait de grands pas dans l'élaboration de plans et d'approches structurelles qui nous permettront d'atteindre ces objectifs.

C'est maintenant le temps, avec l'aide de nos nombreux amis et collègues, de créer et de mettre en oeuvre les programmes qui nous permettront de réaliser ces objectifs.

Le Président,



Jean E. Pigott



Table des matières

1

UN SYMBOLE DE FIERTÉ

4-7

Un aperçu de la nouvelle philosophie de la Commission, de ses objectifs et de ses activités.

2

UNE RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE

8-15

Quelques-uns des points saillants de l'année financière 1986-1987.

3

LA COMMISSION

16-21

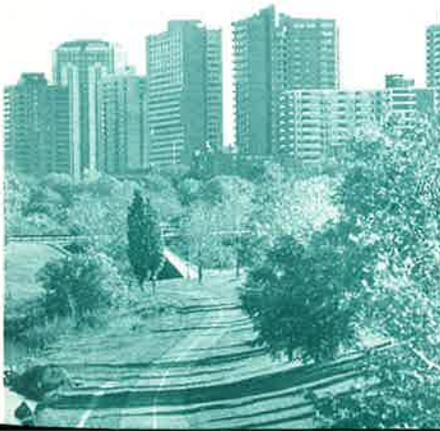
Un profil structural de la Commission de la Capitale nationale.

4

LE RAPPORT FINANCIER

22-32

Les états financiers vérifiés de la Commission ainsi que le rapport du Vérificateur général du Canada.



Le 2 juin 1986 a marqué le lancement officiel d'une nouvelle ère pour la Commission de la Capitale nationale.

En ce jour, le gouvernement fédéral a approuvé le nouveau mandat de la Commission de la Capitale nationale, mandat qui guidera toutes nos activités jusqu'au début du 21^{ème} siècle.

L'objectif principal de notre mission est une *vision* renouvelée de la capitale, réunie en trois thèmes principaux:

- Faire, de la capitale, le lieu de rencontre des Canadiens;
- Faire connaître le Canada aux Canadiens; et
- Conserver et préserver l'environnement naturel de la capitale et les aménagements qui y ont été contruits.

Jusqu'à la présentation de ce nouveau mandat, un seul de ces trois thèmes retenait notre attention: la conservation, la mise en valeur et la préservation des ressources naturelles de la capitale. Cette mission continuera à être l'objet d'une partie importante de notre travail. La merveilleuse capitale de *verdure* du Canada *demeurera* verte, sous la surveillance étroite de la Commission de la Capitale nationale.

Cependant, la Commission consacrera une partie croissante de ses ressources à la tâche primordiale de la mise en valeur de la capitale en tant que *symbole de fierté* des Canadiens.

Ceci signifie qu'il faut mettre davantage l'accent sur le *peuple* et sa *culture*, qui sont le coeur de l'identité de notre pays.

Ce volet de notre nouveau mandat met l'accent sur la mise en oeuvre de nouveaux programmes qui ajouteront une « dimension symbolique » à la capitale. La Commission ne peut faire cavalier seul. Elle *doit* rejoindre tous les Canadiens pour savoir comment ils se définissent eux-mêmes et ce qu'*ils* veulent pour leur capitale.

Par conséquent, la *consultation* et la *coordination* ont été au centre de nos priorités dans nos stratégies de planification et d'exécution de notre mandat. Nous ne devons pas *prétendre* être les seuls à connaître ce qu'il y a de mieux. Nous devons stimuler l'intérêt du public et sa participation, en regardant l'avenir.

En plus de ces objectifs, il est essentiel de profiter de toutes les occasions possibles pour solliciter la participation et l'engagement actifs du grand public.

Nous sommes confiants que tous ces efforts contribueront au succès de notre mandat: édifier une capitale qui reflète la vraie nature du Canada.

BÂTIR SUR DES FONDATIONS SOLIDES

Au cours de l'année 1985-1986, nous avons mis l'accent sur une nouvelle vision de la capitale. En 1986-1987, nous avons établi des fondations solides qui nous permettront de concrétiser cette vision.

En bref, ce fut l'année du « plan » ou, pour être plus précis, l'année des deux plans clés.

Le *Plan d'utilisation des terrains fédéraux*, schéma d'aménagement à long terme de tous les terrains et propriétés fédérales de la capitale nationale, était presque parachevé vers la fin de l'année. Ce plan, document d'ensemble fournissant les lignes directrices d'une orientation générale à long terme, verra à la conservation et à la préservation des propriétés qui sont essentielles au développement de la capitale.

Le *Plan d'orientation de la capitale* a principalement trait à la *programmation* des événements et des activités qui animent la capitale. Établi l'année dernière, ce modèle de planification constitue, à bien des égards, une nouvelle initiative importante pour la Commission; il s'agit d'un plan multi-annuel, à grande échelle, ayant trait au développement *culturel*.

Une partie importante de l'élaboration du Plan d'utilisation des terrains fédéraux et du Plan d'orientation de la capitale a reçu les commentaires et les suggestions des autres organismes gouvernementaux ainsi que des groupes d'intérêt du secteur privé. Ainsi, cette participation nous a permis d'apporter des modifications et des améliorations aux plans originaux. Le document, qui en est le résultat, formule des orientations de planification approuvées à l'unanimité, qui serviront de pierre d'assise à l'édification de la capitale de l'avenir.

Dans cette approche renouvelée que nous formulons, nous mettons l'accent sur l'évaluation de notre compétence en tant qu'organisme.



La Direction des affaires générales et la Direction des services financiers seront appelées à jouer un rôle important, en voyant à ce que les programmes établis dans le cadre de notre nouveau mandat soient réalisés à échéance, avec les ressources disponibles et avec un niveau élevé d'efficacité.

L'ADMINISTRATION DES BIENS IMMOBILIERS

La Commission de la Capitale nationale est l'un des principaux propriétaires fonciers de la Région de la Capitale nationale, puisqu'elle détient environ 47 000 hectares de terres, soit environ 10 % de la superficie totale de la région.

Son portefeuille immobilier comprend des promenades, de vastes terres incultes, des terrains à la campagne, bon nombre des principaux parcs du noyau urbain, des propriétés locatives et des bâtiments de grand intérêt historique ou architectural.

Il est important que ces biens immobiliers soient bien gérés pour que la capitale en retire le plus de bénéfices possibles. Dans ce but, la Commission a créé, l'an dernier, une Division de la gestion des terrains urbains. Cette division, responsable des terrains et des propriétés de la région urbaine, assurera leur utilisation maximale et leur administration efficace.

Comme étape préliminaire, la Division a procédé à l'inventaire complet et informatisé des biens immobiliers et autres que possède la Commission, y compris des cartes et des rapports très détaillés dans lesquels chaque arbre, chaque plate-bande et chaque caractéristique d'un terrain ont été notés.

D'agent d'intervention directe, la Commission de la Capitale nationale se transforme en agent d'intervention directe et indirecte. Alors qu'elle comptait auparavant sur ses seules ressources, l'utilisation de ses biens comme levier lui permettra d'atteindre son objectif global. La Commission verra aussi à se défaire des propriétés et des terrains qui ne répondent plus à ces objectifs.

TRAVAIL D'ÉQUIPE

Un fait important de la vie de la capitale est le *nombre* de juridictions qui sont liées à son administration et à son aménagement.

Environ vingt-quatre municipalités, deux gouvernements régionaux, plusieurs ministères provinciaux et de nombreux ministères de l'administration fédérale, sans compter la Commission de la Capitale nationale, exercent une influence sur la façon dont les personnes de l'extérieur perçoivent la capitale.

À une époque où tous les organismes gouvernementaux doivent restreindre leurs dépenses, il est essentiel *d'unir* les efforts et les ressources de tous les intervenants pour en tirer le plus grand profit possible.

Par conséquent, la *coordination* sera le mot d'ordre au cours des prochaines années; cette collaboration est vitale à l'évolution de la capitale.

À cette fin, la Commission a créé une nouvelle direction l'année dernière, qui est chargée de jouer ce rôle d'agent d'intervention directe et indirecte. La Direction des programmes intergouvernementaux coordonnera les efforts déployés par la Commission de la Capitale nationale, les divers paliers gouvernementaux et autres organismes.

Quel sera le résultat? Un meilleur rendement de l'investissement, une image plus représentative de la capitale ainsi qu'une aventure plus enrichissante pour les visiteurs.

UNE PARTICIPATION ACTIVE

Les Canadiens apprécieraient contribuer de façon plus concrète à la mise en valeur et à l'animation de la capitale. C'est une constatation qui revient plusieurs fois dans notre sondage formel et informel de l'opinion publique.

Il y a plusieurs années, lorsque les Canadiens ont appris que la Commission avait à prendre des décisions difficiles à la suite de l'imposition de restrictions budgétaires, ils ont manifesté spontanément leur bonne volonté et ont offert généreusement leur concours.



Projet 88

En 1988, la capitale assistera à l'ouverture du nouveau **Musée des beaux-arts du Canada**, du **Musée national de l'aviation** et d'une section du **Musée canadien des civilisations**.

Ce sont tous des événements qui méritent d'être célébrés solennellement et les préparations vont bon train. Les fêtes de «Projet 88» seront dignes de l'événement: une année complète d'activités spéciales auxquelles les *Canadiens* participeront comme jamais auparavant.

La Commission a accepté le défi de jouer un rôle de chef de file, de concert avec d'autres membres d'organismes fédéraux et avec les gouvernements régionaux et municipaux. Elle sera l'hôte d'un grand nombre de Canadiens qui ont décidé que 1988 sera *l'année* où ils viendront découvrir leur capitale.

Pour la Commission de la Capitale nationale, «Projet 88» sera la première grande occasion de manifester ses talents d'agent d'intervention directe et indirecte. En plus d'être le coordonnateur de cet événement, la Commission contribuera concrètement à son succès en complétant, pour l'occasion, la première phase du parcours d'honneur, nouvelle route qui reliera entre eux les principaux centres d'intérêt du secteur central de la capitale. La Commission présentera une grande variété d'événements, de festivals et d'attractions dans toute la région; et elle établira un éventail de nouveaux services d'information pour accueillir chaleureusement tous les visiteurs de la capitale.

Cette «année de célébrations culturelles» sera l'occasion de mettre en vedette non seulement les nouveaux musées, mais aussi les autres institutions nationales, les événements spéciaux et les aménagements naturels qui donnent à notre capitale son caractère distinct.



Cette aide a pris différentes formes: une participation bénévole à la présentation de programmes populaires; le patronage d'événements; le prêt d'installations et d'équipement; et des contributions financières directes.

Tout en acceptant de vivre avec un budget plus restreint provenant des deniers publics, la Commission envisage aujourd'hui la possibilité d'inviter un plus grand nombre de Canadiens à participer et à contribuer de façon active à son oeuvre. Cette démarche s'harmonise bien avec son engagement à rechercher une plus grande participation du public, notamment la contribution de personnes compétentes, l'offre d'installations et de matériel ou l'aide de personnes qui peuvent consacrer du temps à ses activités. Ce sont là diverses contributions à la mise en valeur de la capitale.

Une approche créative au financement de festivités futures sera d'inviter le secteur

privé à parrainer certains événements et à faire des contributions financières pour la réalisation de projets majeurs. Ainsi, bon nombre d'entreprises du secteur privé manifestent le désir d'exploiter certaines activités qui étaient traditionnellement assumées par la Commission. Parmi celles-ci, nous pouvons mentionner le spectacle Son et Lumière sur la Colline parlementaire et le petit train à vapeur de Wakefield.

Ces expériences récentes démontrent que bon nombre de particuliers et d'organismes voudront s'associer à ces concepts dynamiques que nous sommes à développer.

Nous savons également par le grand nombre de bénévoles qui nous ont fait part de leur satisfaction, que cette participation leur procure un profond sentiment *d'appartenance* à leur capitale.

Pour eux, leur contribution est devenue un symbole de fierté.

Les résidences officielles

Au début de 1986, la responsabilité des six résidences officielles de la capitale, précédemment assumée par Travaux publics Canada, a été confiée à une nouvelle Division de la Commission de la Capitale nationale.

La Division des résidences officielles, qui fait partie de la Direction des biens immobiliers, verra à l'entretien, à la préservation et aux services de planification nécessaires à l'amélioration des maisons que le gouvernement fédéral met à la disposition du Gouverneur général, du Premier ministre, du chef de l'Opposition, du Président de la Chambre des communes et des personnalités en visite officielle au Canada.

Cette division travaille en étroite collaboration avec le Conseil des résidences officielles mis sur pied en décembre 1984 dans le but de conseiller le Premier ministre sur l'administration de ces résidences. La Division élaborera de solides méthodes d'administration pour leur exploitation et coordonnera l'exécution des recommandations du Conseil.

La Division est à mettre au point des plans originaux pour chacune de ces maisons et achève l'inventaire du mobilier et des objets qu'elles contiennent.

Déjà, le système informatisé de gestion des collections, établi par la Division, a été utilisé pour cataloguer plus de 3 000 objets particuliers.

L'intérêt que le grand public manifeste à l'égard de ces magnifiques résidences se reflète par la venue d'environ 25 000 visiteurs qui, l'année dernière, ont pu apprécier les jardins de Rideau Hall, au cours de visites guidées.

La capitale de verdure

La capitale du Canada est reconnue dans le monde entier pour ses parcs magnifiques, ses massifs de fleurs variées et ses *espaces verts*. Pour conserver ces richesses environnementales appartenant aux Canadiens, la Commission de la Capitale nationale s'occupe de l'entretien et de l'aménagement des biens suivants:

- la Ceinture de verdure;
- le splendide Parc de la Gatineau;
- 32 500 mètres carrés de massifs de fleurs;
- 52 200 variétés d'arbres;
- 105 kilomètres de promenades routières; et
- 200 kilomètres de pistes cyclables, de trottoirs et de sentiers.

L'infrastructure de soutien comprend: cinq ponts importants (et 53 de dimensions plus modestes); des milliers de bancs publics, de tables à pique-nique, de clôtures, de panneaux de signalisation, de lampadaires et autres installations.

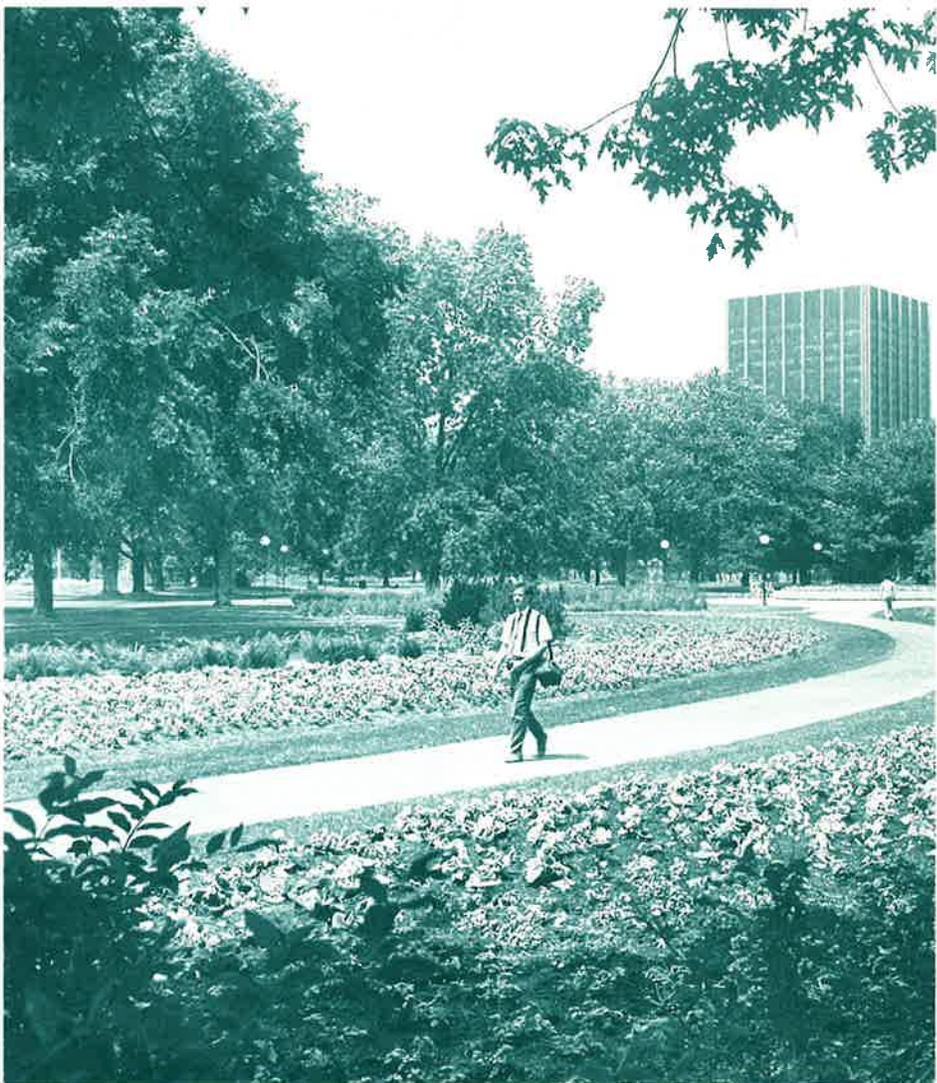
Le plan d'utilisation des terrains fédéraux

En janvier 1986, la Commission terminait la première phase d'une étude relative à l'utilisation future des terrains fédéraux de la capitale.

Tout au long de l'année, le Plan de la Capitale du Canada: un plan d'utilisation des terrains fédéraux a fait l'objet d'une étude approfondie par différents groupes, partout au Canada, y compris les membres du Parlement, les organismes fédéraux, les autorités politiques régionales et municipales et les groupes d'intérêt de citoyens.

Ces diverses contributions ont donné lieu à une version modifiée du plan, laquelle servira de guide pour l'utilisation de toutes les terres fédérales de la Région de la Capitale nationale.

On prévoit que ce plan recevra l'approbation définitive du gouvernement au cours de l'année à venir.



Une rétrospective de l'année



À bien des égards, 1986-1987 a été l'année des « premières » pour la Commission de la Capitale nationale.

Au mois de juin, après plus d'une année de préparation, le Cabinet adoptait notre nouveau mandat. L'exécution de ce nouveau mandat transformera, dans un avenir prochain, l'aspect de la capitale et l'esprit qui s'en dégage.

Pour nous assurer que cette ère de renouveau démarre sur un bon pied, nous devons de mettre de l'ordre dans notre maison. C'est pourquoi, au cours de l'année 1986-1987, nous avons procédé à une restructuration interne qui permettra une meilleure répartition de nos nouvelles tâches.

Ainsi, nous avons créé une nouvelle Direction, celle des programmes intergouvernementaux, pour coordonner les activités que nous partageons avec d'autres groupes de la Région de la capitale. Nous avons confié la gestion de nos nombreux biens immobiliers dans la région à la Division de la gestion des terrains urbains. De plus, nous avons créé une nouvelle division qui sera responsable de la supervision des résidences officielles, assumée auparavant par Travaux publics Canada.

Pour nous permettre de canaliser nos ressources financières plus restreintes vers des objectifs précis, nous avons abandonné ou remis à plus tard plusieurs projets entrepris dans le passé.

Nous avons abandonné notre programme d'arts visuels, à la suite des recommandations du Groupe de travail Nielsen relatives aux arts et à la culture. Et pour la première fois depuis de nombreuses années, le Festival canadien du canot n'a pas eu lieu. Il sera remplacé par un nouveau festival dont les plans sont à être finalisés. Le nouveau festival qui sera lancé à l'été 1987 mettra en valeur la culture canadienne, notre mode de vie et nos talents. Dans d'autres domaines également, nous avons réorienté certaines de nos ressources pour mieux réaliser nos principaux objectifs.

Sous-jacente à toutes ces initiatives, nous avons élaboré une approche plus globale de la vérification, approche qui dépassera la formule traditionnelle axée sur les dépenses et qui comprend l'évaluation des objectifs et des résultats obtenus. Au fur et à mesure que nous allons de l'avant dans la revitalisation de la capitale, il nous sera plus facile d'évaluer objectivement notre progrès.



Une année de célébration



Faits saillants

Parmi les faits saillants des nombreux événements et activités qui ont marqué 1986-1987 et dont la Commission était responsable, citons notamment :

Un fait qui a revêtu une importance particulière au cours de l'année 1986-1987 a été la planification très détaillée d'une année complète de célébration qui sera l'occasion de mettre en pratique l'une des nouvelles dimensions de notre nouveau mandat.

Projet 88 sera un spectacle éblouissant de la culture canadienne et de ses réalisations. Cette année de célébration sera inaugurée sur la Colline parlementaire, aux toutes premières heures de 1988. Le Projet 88, créé grâce aux contributions de plusieurs partenaires, mettra, plus que jamais, la Capitale en évidence.

La Commission de la Capitale nationale assumera un rôle de premier plan dans cette année de célébration, en parrainant de nombreux festivals et autres attractions qui ont valu à la Capitale sa renommée actuelle.

L'année dernière, la Fête du Canada a de nouveau été la manifestation la plus populaire de la Capitale.

Elle a attiré une foule de 350 000 personnes, le plus grand nombre de visiteurs jamais enregistré. Fait remarquable, près de 1 200 bénévoles ont contribué au succès de cette fête d'un jour.

En dépit de la mauvaise température de février 1987, près de 700 000 personnes ont participé à Bal de Neige, festival d'hiver d'une durée de 10 jours. Des milliers de Canadiens ont pu y prendre part, grâce à la télédiffusion de ses activités, à l'échelle nationale. L'Association du festival de Bal de Neige, organisme bénévole, a fait ses débuts, en assumant la responsabilité de plusieurs activités qui ont connu un grand succès.

La Commission a continué à prêter son concours à bon nombre de festivals dont elle n'est pas responsable, en offrant des conseils techniques et des contributions financières. Citons, entre autres, le Festival international de jazz, le Festival de la bicyclette de Hull et le Festival Franco-Ontarien. Toutes ces activités jouent des rôles importants dans les grandes célébrations à venir.

Malgré un budget restreint et des attentes grandissantes de la part du public, les employés de la Commission ont accompli un travail remarquable tout au cours de l'année, preuve incontestable de leurs talents. Ce dévouement et ce bon esprit demeureront toujours un facteur important dans l'accomplissement de nos tâches futures.

Printemps 1986

Sondage sur les visiteurs de la capitale :

La Commission a effectué, tout au long de l'année 1986, une enquête sur les visiteurs de la capitale. Cette enquête, qui fait partie d'une étude plus globale visant à connaître ses différents publics, a permis à la Commission de savoir *qui* sont ces visiteurs et quelles sont leurs réactions envers la capitale et les différentes attractions qu'elle leur offre.

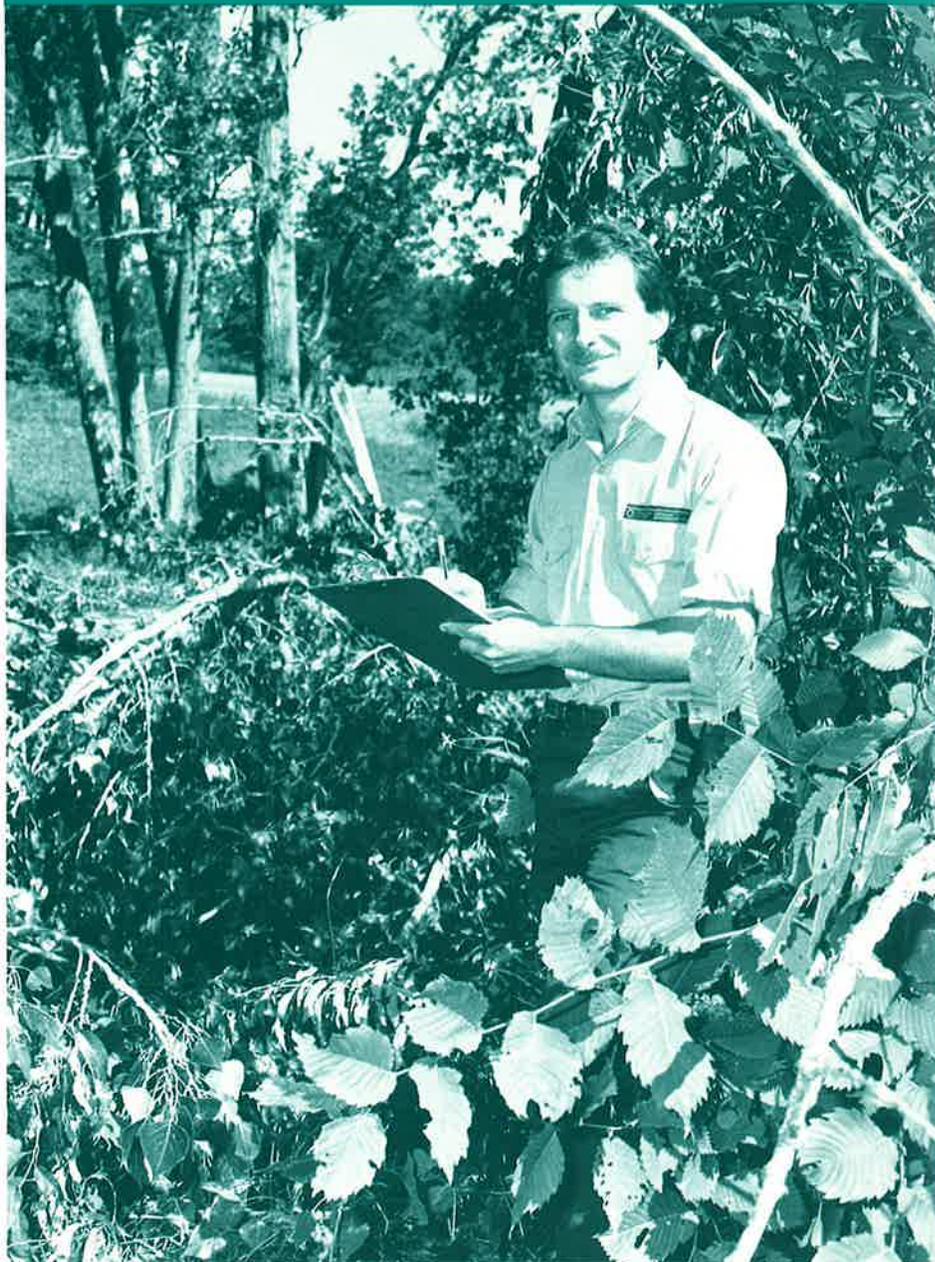
La Vieille Ferme : Cette maison de ferme et ses dépendances construites par la famille Bradley et ses voisins dans les années 1850 a continué d'être très fréquentée au cours de 1986. Elle a accueilli environ 12 000 visiteurs. On y présente un musée vivant où les interprètes, en costume d'époque, invitent les visiteurs à retrouver les gestes des anciens, en exécutant les travaux traditionnels de la ferme. La Commission de la Capitale nationale a entrepris un plan d'une durée de trois ans qui vise à confier l'exploitation de ce site à une coopérative à but non-lucratif, qui groupe des résidents de la région.

Le Moulin de Wakefield : Le moulin de Wakefield, restauré par la Commission de la Capitale nationale au cours des années 1970, sera bientôt exploité totalement par des organismes communautaires locaux. Au cours de 1986, environ 13 500 personnes ont visité le moulin et le musée avoisinant de la maison MacLaren, administrés par la Société historique de Gatineau.

La construction de la Promenade :

Les travaux de construction commencés en 1985 afin de prolonger vers l'est la Promenade de la Commission, se sont poursuivis au cours de cette année. Cette route donnera accès au nouveau Musée national de l'aviation.

L'embellissement des parcs : En plus des travaux exigeants d'entretien des parcs publics dont la Commission est responsable, la Direction du développement a entrepris une révision importante de l'un des centres d'intérêt les plus populaires de la capitale : le Parc des commissaires. Ce parc, en bordure de la promenade Reine-Elizabeth et du lac Dow, est depuis longtemps le centre du plus spectaculaire déploiement de fleurs de la capitale. Dorénavant, ce spectacle sera encore plus riche et plus varié, avec l'addition de plates-bandes de fleurs, de sentiers et d'arrangements floraux, dont quelques-uns auront l'aspect de jardins circulaires au milieu de toute cette verdure.



Été 1986

La Fête du Canada: La manifestation la plus importante de l'été dans la capitale a attiré plus de 350 000 personnes en 1986. Des foules joyeuses ont pris part aux événements spéciaux qui étaient présentés à cinq endroits, dans le secteur central de la ville. Comme toujours, grâce à une bonne planification et une coordination excellente des divers groupes participants et l'appui incessant d'environ 1 200 bénévoles, cette fête a connu un succès retentissant.

Le développement du secteur central ouest: La Commission a identifié le projet de développement des terrains du «Secteur central ouest» comme étant une priorité à moyen terme. Ces terrains, qui comprennent les plaines LeBreton, le ruisseau de la Brasserie, l'île Chaudière et l'île Victoria, seront éventuellement mis en valeur pour fournir un carrefour de rencontre à la section ouest du parcours d'honneur qui reliera les principales attractions du secteur central de la capitale. Bien que les plans définitifs n'aient pas encore été approuvés, nous avons reçu plusieurs propositions de concepts de développement qui seront annoncés prochainement au public et aux parties intéressées pour recevoir leurs commentaires et leurs suggestions.

Spectacle Son et Lumière: Pour la troisième année consécutive, le *spectacle Son et Lumière* sur la Colline parlementaire a été très populaire. Ce spectacle qui raconte l'histoire de la fondation et du développement du Canada par le truchement de jeux de lumières multicolores, synchronisés à une bande sonore transmise par de puissants haut-parleurs, a conquis une foule de 65 000 visiteurs au cours de l'été de 1986.

Le chalet Kingswood: Parmi les nombreuses initiatives mises de l'avant pour répondre à l'intérêt très marqué des Canadiens envers l'histoire politique et culturelle de leur pays, la Commission a ouvert au public, en 1986, la visite du chalet Kingswood, soigneusement redécoré, résidence d'été de l'ancien Premier ministre William Lyon Mackenzie King, entre 1900 et 1926. Environ 150 000 personnes ont manifesté leur intérêt pour la résidence d'été et le centre d'interprétation situé à proximité. D'autres travaux de restauration sont en cours.

L'Infotente: Le centre d'information pour les visiteurs de la Colline parlementaire, appelé «Infotente» a vraiment fait ses preuves au cours de la saison estivale de 1986. Ce centre d'information, qui en est à sa deuxième année complète d'exploitation, est logé sous une tente et est situé du côté est de l'édifice du Centre. Il offre un moment de détente aux visiteurs des édifices du Parlement. En attendant de visiter l'édifice du Centre, les visiteurs peuvent voir l'exposition, feuilleter des brochures et poser les questions qui les intéressent au personnel très qualifié. En tout, un total de 250 000 personnes ont profité de ces nouveaux services.

Scènes de la capitale: «Si la capitale m'était contée». L'été dernier, sir John A. Macdonald, sir Wilfrid Laurier et d'autres éminents Canadiens sont venus hanter la Colline parlementaire un bon moment; non pas comme des fantômes, mais vraiment en chair et en os, grâce à une troupe de bons comédiens engagés par la Commission. Ces comédiens ont fait revivre des épisodes de la vie des hommes politiques d'une autre époque. Cette attraction a permis à des milliers de visiteurs de mieux connaître l'histoire politique du Canada. En 1986, on a ajouté au programme la présentation des fameux procès de la fin des années 1920 qui concernaient les droits des femmes canadiennes à occuper des postes dans la fonction publique. Ces spectacles sont devenus l'une des attractions les plus populaires de la Colline parlementaire.



Automne 1986

Coloris automnal : Le public a pu admirer le parc de la Gatineau dans toute sa splendeur, du 20 septembre au 13 octobre 1986. En plus d'une randonnée en autocar le long des promenades de la Commission de la Capitale nationale, le programme « Coloris automnal » comprend maintenant des nouvelles activités innovatrices, notamment des promenades guidées à travers les sentiers de l'arrière-pays, l'observation des faucons au belvédère Huron, la chute des feuilles et un « bassin » de feuilles pour les enfants au belvédère Etienne-Brûlé, ainsi que plusieurs autres activités pouvant satisfaire tous les goûts. Le résultat : le nombre de visiteurs a atteint de nouveaux sommets, dépassant pour la première fois, le nombre de 200 000.

Étude de la Cité parlementaire : On a complété la phase I des études d'ensemble visant à trouver la solution aux problèmes des députés qui ont besoin d'avoir des bureaux à proximité de la Colline parlementaire. La phase II de l'étude de la Cité parlementaire est une ébauche du plan directeur et des lignes de conduite en architecture urbaine. Ce travail est maintenant terminé, après des consultations avec le Comité parlementaire chargé de l'étude de ce projet. La prochaine étape est d'établir les priorités dans le but d'apporter les améliorations nécessaires à un grand nombre d'édifices situés au coeur de la capitale.

Lusine de filtration du lac Philippe : Depuis plusieurs années, la Commission a travaillé avec ardeur à aménager et à réaménager les installations du parc de la Gatineau pour accueillir le nombre grandissant de visiteurs. Une preuve qui démontre que les Canadiens aiment bien profiter de leur environnement est le nombre de 1.3 million de visiteurs qui profitent toute l'année des sentiers, des lacs, des terrains de pique-nique, des centres d'interprétation et des terrains de camping. Au cours de l'année, on a entrepris des travaux d'installation d'une usine de filtration moderne au lac Philippe, pour permettre au public de profiter d'une eau saine, propre et potable.

La Conférence internationale sur les rivières : L'un des premiers événements à découler du nouveau mandat de la Commission est une conférence internationale sur les rivières qui se tiendra à Ottawa au début de juin 1987. La Commission a organisé cette conférence, en partie pour recueillir des idées sur l'aménagement de ses terrains situés au bord de l'eau. Cette conférence réunira des représentants provenant de toutes les régions du Canada et aussi de pays étrangers. On étudiera, entre autres, les questions suivantes : l'ani-

mation et l'utilisation du parc par le public, le développement, la conservation et le réaménagement des plages et des terrains situés au bord de l'eau.

Musée canadien de la photographie contemporaine : La Commission de la Capitale nationale met à profit son nouveau rôle d'agent d'intervention directe et indirecte dans la restauration de la terrasse du Château Laurier, en vue de l'installation de ce nouveau Musée de photographie. Cette entreprise réunit Parcs Canada, les Hôtels CN inc. et les Musées nationaux du Canada.



Hiver 1986-1987

Noël sur la Colline parlementaire:

Pour Noël, l'année dernière, la Colline parlementaire a été plus étincellante que jamais auparavant, grâce aux efforts conjoints de plusieurs capitales provinciales. Pour donner le ton à la saison des fêtes, les lumières qui illuminent les édifices du Parlement, les arbres et les rues avoisinantes ont été allumées dès le 10 décembre. Dans plusieurs capitales provinciales, bon nombre d'édifices gouvernementaux, ornés de lumières pour Noël, s'illuminaient au même moment. Dans la capitale, un des spectacles les plus remarquables de tout l'hiver s'est produit la veille de Noël, lorsqu'une tempête de verglas a recouvert toutes les branches des arbres et toutes les ampoules d'une couche de givre lumineuse. Des milliers de spectateurs sont accourus sur la Colline du Parlement pour contempler ce spectacle aux effets magiques.

Célébration de la veille du Jour de l'An:

C'est la deuxième année qu'avait lieu cette manifestation, qui pourrait devenir une tradition pour les Canadiens. Ces célébrations ont attiré deux fois plus de monde que l'an dernier. Un peu avant minuit, le 31 décembre, environ 25 000 personnes envahissaient la Colline parlementaire pour célébrer ensemble le Nouvel An. Dans leurs foyers, partout au Canada, quelque 600 000 téléspectateurs, soit trois fois plus que l'an dernier, ont pu assister à cette fête. À ce rythme, on peut espérer que cent mille Canadiens viendront dans la capitale du Canada célébrer la veille du Jour de l'An en 1996.

Bal de Neige: Cette année encore, la première fête de l'hiver dans la capitale a attiré plus de 700 000 visiteurs au cours du neuvième festival annuel, d'une durée de 10 jours. Bon nombre de visiteurs sont venus de l'extérieur de la région pour participer à ces festivités, tandis que des milliers d'autres, partout au pays, prenaient part aux événements de Bal de Neige, diffusés par les réseaux nationaux de télévision. Au nombre des nouvelles initiatives de 1986, mentionnons que l'administration de *Bal de Neige en périphérie* a été confiée à un organisme communautaire, l'Association du festival Bal de Neige.

Gatineau 55: Le populaire marathon de ski de fond, Gatineau 55, a encore eu lieu cette année, dans des conditions qui faisaient appel à toutes les ressources et toute la vigueur des participants ainsi que des organisateurs. La compétition de 55 kilomètres s'est déroulée au cours d'une fin de semaine où les conditions atmosphériques étaient très mauvaises. Le grand froid et les vents très forts auraient pu mettre fin à cette compétition avant même qu'elle ne débute. Cependant, les organisateurs de la Commission de la Capitale nationale ont rapidement procédé à des modifications touchant presque toutes les facettes de la compétition: ils ont raccourci les distances à parcourir, modifié la direction des sentiers et replacé les abris et les stations de relais. La compétition a commencé à l'heure prévue et s'est déroulée sans incident, sauf que Gatineau 55 s'est transformé en Gatineau 42, en raison des modifications apportées au parcours. Les organisateurs de la Commission de la Capitale nationale ont reçu depuis, l'invitation de la Fraternité européenne de ski de fond à partager leurs expériences. Il se peut que les stratégies de sauvetage rapide de la Commission de la Capitale nationale servent, à l'avenir, au sauvetage d'autres compétitions internationales.



Revitalisation de l'Édifice Daly

Au cours de 1986-1987, l'un des projets de revitalisation les plus importants de la Capitale a franchi plusieurs étapes en vue de sa réalisation.

Pour remercier les Canadiens de leur contribution croissante à la conservation du patrimoine, la Commission a lancé un appel d'offres aux promoteurs immobiliers en vue de la restauration de l'édifice Daly, qui compte parmi les plus imposants de l'activité du centre-ville depuis 1905. L'appel de présélection annoncé à la fin de novembre 1985, semble avoir retenu l'intérêt de plusieurs promoteurs les plus qualifiés au pays.

À la suite de cet appel de présélection, la Commission a invité les répondants les plus intéressants à présenter une offre financière globale. On a alors demandé au promoteur retenu pour ce projet d'engager trois bureaux d'architectes qui devront présenter des concepts architecturaux pour le réaménagement de cet édifice.

Le Comité consultatif d'architecture de la Commission a étudié les concepts architecturaux en février 1987. Un choix devrait se faire au début de l'année financière 1987-1988. La Commission de la Capitale nationale demeurera propriétaire du fonds de terre, pour le plus grand bénéfice de tous les Canadiens.

Le Projet Chambers

Le succès des plans de mise en valeur, entre le gouvernement et le secteur privé, dans la revitalisation de l'édifice Daly, servira de modèle pour cet autre projet également important du centre-ville d'Ottawa.

Le site Chambers, situé Place de la Confédération, tout près des immeubles du Parlement, comporte deux immeubles du patrimoine très spéciaux – le Central Chambers et le Scottish Ontario Chambers. On entend procéder avec soin pour redonner à ces deux immeubles leur élégance d'antan.

À cette fin, le travail a débuté par un appel de présélection auprès des promoteurs immobiliers en février 1987. Ceux-ci ont jusqu'à avril 1987 pour signifier leur intérêt, après quoi, on passera à la deuxième étape de ce projet, l'appel d'offres, en juin 1987.

Les attractions tout au long du Parcours d'honneur

Une des premières oeuvres que la Commission devra accomplir, au début de son nouveau mandat, sera la construction d'un parcours d'honneur reliant les principales attractions du centre-ville de la capitale.

Il est fondamental que le parcours soit prêt à temps pour l'ouverture des deux musées qui aura lieu en 1988-1989, d'une part parce que ces deux immeubles prestigieux se trouvent le long du parcours d'honneur, et d'autre part parce que cela impressionnera favorablement les visiteurs non seulement de la région mais de partout au Canada.

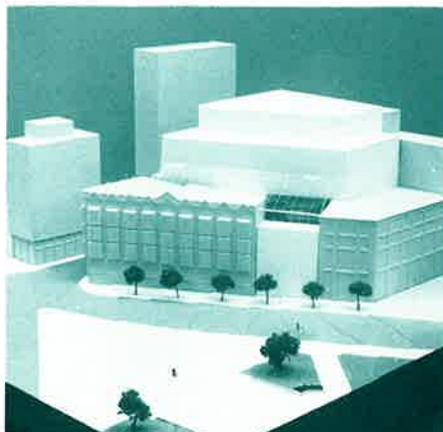
Déjà la promenade Sussex et une section de la rue Rideau revêtent un caractère tout spécial car c'est ce chemin qu'empruntent tous les défilés officiels qui vont de la résidence du Gouverneur général aux immeubles du Parlement.

Tout au long de ce parcours, on trouve les édifices les plus importants de la capitale: le 24 Sussex, l'édifice Lester B. Pearson, le Centre des conférences, le Château Laurier et l'édifice du Centre.

En prévision de l'ouverture du Musée canadien des Civilisations et du Musée des beaux-arts du Canada, nous sommes à finaliser les plans pour embellir ce parcours. L'aménagement paysager sera repensé, des lampadaires et des bancs publics seront installés, dans le but de faire ressortir toutes les richesses et les beautés naturelles de ce parcours.

Ce projet de parcours a d'ailleurs remporté tous les honneurs de la communauté internationale d'architecture. Dans un concours organisé par le célèbre magazine *Progressive Architecture* et où 357 projets ont été soumis, il a remporté le premier prix... une distinction que peu d'autres projets canadiens ont méritée.

L'un des membres du jury a fait le commentaire suivant: [traduction] Cette idée de faire un boucle reliant la rivière et les points de vue spectaculaires de ce secteur est tout simplement géniale. Ottawa est vraiment à l'avant garde dans la planification urbaine moderne.



Le parc de la Gatineau

Un point de rencontre national: Les résidents de la Capitale, habitués à considérer le parc de la Gatineau comme «un petit coin» où il est agréable de se retirer, seront peut-être surpris d'apprendre qu'il a été fréquenté par 1.25 million de personnes l'an dernier.

Petit à petit, ces 35 600 hectares de nature sauvage sont devenus l'une des principales attractions de la Capitale nationale. La Commission s'est dotée d'un nouveau programme de réaménagement de ce secteur afin de répondre aux demandes du nombre toujours croissant de visiteurs.

Les plans originaux du parc ont été révisés tout au long de 1986. Grâce aux commentaires précieux des citoyens, le nouveau plan établira clairement comment les installations actuelles seront modifiées et ce, en respectant toujours la beauté et les richesses naturelles de cet environnement apprécié de tous les Canadiens.

Projet Contact



Si vous souhaitez que les Canadiens découvrent leur Capitale et l'apprécient, donnez-leur la chance de le faire lorsqu'ils sont encore jeunes.

Est-ce là un bon conseil? À notre avis, c'est une excellente idée que nous avons commencé à mettre en pratique, grâce à «Projet Contact» qui favorise la communication entre les jeunes et leur capitale.

Au cours de l'été dernier, le personnel de Projet Contact a parcouru le pays pour tenir des consultations avec des représentants des ministères, des spécialistes des programmes scolaires et des responsables de centres de documentation audio-visuelle pour déterminer s'il est possible et opportun de mettre au point du matériel d'enseignement destiné à faciliter aux enfants

canadiens la connaissance de leur capitale.

Partout, l'équipe a été bien accueillie. À la suite de ces rencontres, l'équipe a constaté l'utilité de tels outils pour développer la connaissance sociale des jeunes des écoles primaires du Canada. On a conclu que ce projet devrait s'adresser aux enfants des classes de 5^{ème} et 6^{ème} années.

À cette fin, nous avons retenu les services d'une entreprise spécialisée pour voir à la conception, la production et la distribution de matériel pédagogique, de niveau d'enseignement élémentaire. Ce matériel a été conçu en fonction de la capitale et de son rôle important dans l'évolution du Canada. Il est important que les enseignants participent à l'élaboration de ce matériel pour évaluer son utilité et sa valeur pédagogique.





UN PROFIL STRUCTUREL

Rendre la capitale encore plus belle, plus fonctionnelle et plus attirante en mettant en valeur son milieu naturel, son patrimoine architectural et son cadre naturel, voilà la tâche que poursuit sans relâche la Commission de la Capitale nationale et ses prédécesseurs depuis le début du siècle.

Cette tâche comporte de nombreuses facettes: l'acquisition de propriétés et terrains; l'animation culturelle; la cueillette de l'information et sa diffusion; la conception et la mise en place d'installations récréatives et l'approbation par les autorités des projets de réutilisation ou de réaménagement de certaines propriétés fédérales.

LE MANDAT DE LA COMMISSION

La Commission de la Capitale nationale est une société d'État, inscrite à l'annexe «C» de la *Loi sur l'administration financière*, créée en vertu de la *Loi sur la Capitale nationale* en 1958.

En vertu de cette loi, la Commission a

pour buts et objets de préparer des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la Région de la Capitale nationale et d'y aider, afin que la nature et le caractère du siège du gouvernement du Canada puissent être en harmonie avec son importance nationale.

Avec l'élargissement de son mandat, approuvé par le Cabinet en juin 1986, la Commission s'est vu confier un rôle déterminant dans le développement culturel de la capitale. D'ailleurs, la *Loi sur la Capitale nationale* sera amendée prochainement pour refléter cette évolution.

En accord avec son mandat révisé, la Commission a élaboré une nouvelle déclaration de sa mission:

«La Commission de la Capitale nationale a pour objectif de veiller au développement de la capitale en tant que symbole commun de la fierté nationale».

Pour atteindre cet objectif, la Loi stipule que la Commission peut:



- acquérir et vendre des propriétés;
- aménager et entretenir des parcs, des promenades, ponts et d'autres ouvrages;
- coopérer avec des municipalités de la région, des entreprises du secteur privé ou d'autres autorités à des projets conjoints;
- administrer, préserver et entretenir les lieux historiques;
- procéder à la planification nécessaire à la mise en valeur adéquate des terres publiques de la Région de la Capitale nationale.

Le choix du site, de l'emplacement et des plans pour la construction, la modification ou l'agrandissement de bâtiments ou autres ouvrages situés sur les terres fédérales de la Région de la Capitale nationale doivent recevoir l'approbation de la Commission.

Dans le cadre de ce nouveau mandat, cette liste a été allongée et inclut maintenant:

- Célébrations annuelles, telles que la Fête du Canada ou le Bal de Neige;
- Centres de l'interprétation de l'histoire et de la nature;
- Événements spéciaux en provenance de tout le Canada ou de l'étranger, et prenant fin dans la capitale;
- Programme de communications sur ce qui se passe dans la capitale;
- Diffusion d'événements particuliers à la radio ou à la télévision pour faire connaître à tous les Canadiens, les activités de la capitale.

De plus, les divers ministères et autres agences du gouvernement fédéral et les autres niveaux de gouvernement de la capitale ont un besoin croissant de s'entendre sur les buts à poursuivre. Une plus grande présence provinciale est également importante. Des consultations auprès des intéressés seront effectuées pour s'assurer que la programmation offerte est complémentaire et bien coordonnée.

Pour se conformer aux priorités du gouvernement fédéral actuel, la Commission de la Capitale nationale cherche à réduire sa dépendance financière vis-à-vis le Parlement. La Commission a redoublé ses efforts pour diversifier ses sources de financement. Les biens de la Commission doivent lui servir de levier pour l'aider à atteindre ses objectifs: la Commission de la Capitale nationale doit voir à améliorer, adapter ou réaménager ses biens, lorsqu'il y a lieu, de concert avec des organismes du secteur privé, dans le but d'augmenter ses sources de revenus, tout en voyant à réaliser les objectifs de la Commission.

LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

La région sur laquelle la Commission de la Capitale nationale a juridiction est appelée Région de la Capitale nationale. Les villes d'Ottawa, en Ontario, et de Hull, au Québec, constituent le coeur de cette région qui couvre 4 662 kilomètres carrés. Elle englobe en tout ou en partie 27 municipalités et quelque 750 000 personnes y résident.

La région forme une mosaïque d'éléments géographiques et sociaux. Les deux provinces canadiennes les plus peuplées se rejoignent dans les collines et les plaines de la vallée de la rivière des Outaouais. On emploie communément les deux langues officielles dans la région et plusieurs cultures y coexistent.

Au début de son histoire, la vie économique de la région reposait sur l'industrie des pâtes et papiers et le développement de l'armée; à travers les années, la croissance du gouvernement fédéral a modifié cette situation. Aujourd'hui, le gouvernement fédéral emploie près du tiers de la main-d'oeuvre de la région. D'autres secteurs, tels la recherche et la production dans le domaine de la haute technologie, et le tourisme, sont également importants.

La Commission de la Capitale nationale est l'un des principaux propriétaires fonciers de la Région de la capitale nationale, puisqu'elle détient environ 48 200 hectares de terres, soit environ 10 % de la superficie totale de la région. Ce portefeuille comprend des promenades, de vastes étendues non développées et des terrains à la campagne, une bonne partie des principaux parcs du noyau urbain, des propriétés à revenus et des édifices d'importance historique ou d'intérêt architectural.



LA COMMISSION

La Commission de la Capitale nationale, société d'État, est dirigée par une *Commission* de 20 membres nommés par le Gouverneur en conseil pour un mandat d'au plus trois années. Les membres ne peuvent accepter plus de deux mandats consécutifs.

Afin d'avoir une représentation équitable de toutes les parties du pays, la Commission doit compter un membre de chacune des provinces et des deux territoires. Les villes d'Ottawa, de Hull et les municipalités voisines sont assurées d'être représentées, dans le cadre d'un certain nombre de nominations obligatoires. Habituellement la Commission tient trois réunions par année, pour faire des recommandations sur les règlements de la Société, les affaires financières, les nominations et le plan d'ensemble de la Société.

Le Comité exécutif, composé de cinq membres de la Commission, se réunit chaque mois pour voir aux activités quotidiennes de la Société et pour faire des recommandations à la Commission sur les questions de lignes de conduite.

Le Comité de vérification de la Société, composé uniquement de membres de la Commission, supervise la préparation des rapports financiers de la Société, traite avec le vérificateur de l'extérieur et agit comme représentant de tous les membres de la Commission pour l'étude et l'adoption des états financiers de la Commission.

Pour l'aider dans l'exercice de ses fonctions, la Commission reçoit l'appui de quatre **Comités consultatifs** composés de membres de la Commission et de Canadiens, spécialistes reconnus dans les champs d'activité de ces comités. À la fin de mars 1987, ces comités étaient les suivants: Le Comité consultatif sur les biens immobiliers, le Comité d'aménagement de la Capitale nationale, le Comité consultatif d'architecture et le Comité consultatif des communications.

Un président, nommé par le Gouverneur en conseil, également directeur général de la Société, dirige à la fois la Commission et le Comité exécutif. Le président est également membre d'office des différents comités consultatifs et du comité de la gestion interne.

Les commissaires

LA COMMISSION (Au 31 mars 1987)

Président

Jean E. Pigott

Vice-Président

Pierre Bastien

Montréal, Québec

Robert Chiarelli

Ottawa, Ontario

Dr William Crawford

Sackville, Nouveau-Brunswick

Eleanor Drysdale

Vancouver, Colombie-Britannique

Vilmont Dupuis

Gatineau, Québec

F Paul Laflamme

Hull, Québec

Paul F Lalonde

Gloucester, Ontario

Halia M. Lypka

Hamilton, Ontario

J. Arthur MacDonald

Pictou, Nouvelle-Écosse

Donald MacKinnon

Charlottetown, Île du Prince-Edouard

Alan G. Martin

Midland, Ontario

William L. McEwen

Vancouver, Colombie-Britannique

John McIntosh

Edmonton, Alberta

Philip M. Reynolds

Winnipeg, Manitoba

Edie Rittinger

Vancouver, Colombie-Britannique

Bea C. Ross

Ottawa, Ontario

Guy Simard

Ste-Foy, Québec

Vernon Toews

Whitehorse, Yukon

LE COMITÉ EXÉCUTIF (Au 31 mars 1987)

Président

Jean E. Pigott

Vice-Président

Pierre Bastien

Montréal, Québec

Vilmont Dupuis

Gatineau, Québec

Bea C. Ross

Ottawa, Ontario

John McIntosh

Edmonton, Alberta

LE COMITÉ DE VÉRIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

(Au 31 mars 1987)

Président

Alan G. Martin

Midland, Ontario

Dr William Crawford

Sackville, Nouveau-Brunswick

Paul F Lalonde

Gloucester, Ontario

William L. McEwen

Vancouver, Colombie-Britannique

Philip M. Reynolds

Winnipeg, Manitoba

COMITÉ CONSULTATIF DES BIENS IMMOBILIERS

(Au 31 mars 1987)

Président

Allan D. Poapst

Winnipeg, Manitoba

Vice-Président

Robert Fréchette

Québec, Québec

MEMBRES

William Assad

Gatineau, Québec

Joe Berridge

Toronto, Ontario

Robert Garrod

Ottawa, Ontario

Philip O'Brien

Montréal, Québec

Jack Scott

Brampton, Ontario

COMMISSAIRE

Donald MacKinnon

Charlottetown, Île du Prince-Edouard

**COMITÉ D'AMÉNAGEMENT
DE LA CAPITALE NATIONALE**

(Au 31 mars 1987)

Président

Serge Y. Piotte
Montréal, Québec

Vice-Président

Alan F.J. Artibise
Winnipeg, Manitoba

MEMBRES

Dr Caroline Andrew
Ottawa, Ontario

Macklin L. Hancock
Mississauga, Ontario

Walter Hardwick
Vancouver, Colombie-Britannique

Lloyd P. Sankey
Toronto, Ontario

Serge Viau
Sillery, Québec

COMMISSAIRES

Robert Chiarelli
Ottawa, Ontario

Guy Simard
Ste-Foy, Québec

**COMITÉ CONSULTATIF
D'ARCHITECTURE**

(Au 31 mars 1987)

Président

Alexander E. Rattray
Winnipeg, Manitoba

Vice-Président

Timothy V. Murray
Rockcliffe, Ontario

MEMBRES

Benoît Bégin
St-Didace, Québec

Claude Belzile
Québec, Québec

Robert Eaton
Moncton, Nouveau-Brunswick

Brian L. Hemingway
Vancouver, Colombie-Britannique

Walter H. Kehm
Toronto, Ontario

Bruce Kuwabara
Toronto, Ontario

James McKellar
Calgary, Alberta

Jacques Reeves
Montréal, Québec

COMMISSAIRE

John McIntosh
Edmonton, Alberta

**COMITÉ CONSULTATIF
DES COMMUNICATIONS**

MEMBRES

Robbins Elliott
Ottawa, Ontario

Peter Herrndorf
Toronto, Ontario

Frank Ogden
Vancouver, Colombie-Britannique

Peter Paterson
Dartmouth, Nouvelle-Écosse

Judy Wish
Calgary, Alberta

COMMISSAIRE

Edie Rittinger
Regina, Saskatchewan

La Commission



Les vice-présidents et le directeur des finances qui voient aux activités régulières de la Commission relèvent du Président de la Commission qui en est aussi le directeur général.

LA DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES est dirigée par M. Greg Gyton, vice-président. Cette Direction apporte un soutien au Président, en le dégageant de certaines fonctions administratives. La Direction fournit également les services suivants: services de personnel; le contenu; services d'acquisition et de gestion du matériel; services de gestion et de politique d'ensemble; services des communications. Cette Direction fournit des services de secrétariat à la Commission,

au comité exécutif et aux comités consultatifs. De plus, la Direction des affaires générales est responsable de l'administration du programme des langues officielles.

LA DIRECTION DES BIENS IMMOBILIERS est dirigée par M. Erhard Braun, vice-président. Cette direction est responsable de la gestion, de l'acquisition et de la disposition des biens immobiliers dans toute la Région de la Capitale nationale. La Direction s'occupe aussi de la location, de la gestion, de l'aménagement et du réaménagement des immeubles à revenus. La Direction administre le programme de subventions tenant lieu de taxes aux municipalités locales et assume la responsabilité des résidences officielles.

LA DIRECTION DE LA PLANIFICATION est dirigée par M. Jaap Schouten, vice-président. Elle est chargée de l'élaboration et de la coordination des politiques de planification. Elle voit aussi à l'élaboration des plans d'ensemble pour l'aménagement des terres fédérales dans la région de la Capitale, l'articulation de lignes directrices pour la planification de projets et pour la recherche sur des questions environnementales et socio-économiques. La Direction fournit également des conseils et de l'aide pour la planification à long terme et les perspectives qui peuvent avoir des répercussions sur la région.

LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT est dirigée par M. John Van Essen vice-président. Cette direction est chargée de la conception des divers projets, de leur construction, de leur surveillance et des services administratifs qui en découlent. Ces responsabilités comprennent: des services en architecture paysagiste ou en génie pour les projets de la Commission de la Capitale nationale; l'administration de projets de construction mis en oeuvre par la Commission et la surveillance des projets à frais partagés. Elle voit aussi à l'entretien des parcs, des promenades et des terrains du gouvernement. L'année dernière, on a créé une nouvelle division pour voir à la gestion des terrains urbains.

LA DIRECTION DES SERVICES AU PUBLIC est dirigée par M. André Bonin, vice-président. Cette direction est responsable des manifestations culturelles et des activités récréatives, des manifestations relatives à l'interprétation de la nature et du patrimoine ainsi que des services d'accueil aux visiteurs. Ces fonctions comprennent la planification, le développement, l'exploitation et l'administration du parc de la Gatineau et la présentation d'événements spéciaux destinés aux Canadiens et autres visiteurs dans le but de célébrer le Canada tout au long de l'année.

LA DIRECTION DES PROGRAMMES INTERGOUVERNEMENTAUX est dirigée par M^{me} Edna MacKenzie, vice-présidente. Cette direction voit à coordonner les immenses efforts que la Commission déploie dans la capitale dans le but d'intéresser les différents niveaux du gouvernement ainsi que d'autres organismes à participer à la mise en valeur et à la promotion de la capitale.

LA DIRECTION DES FINANCES est dirigée par M. John Denis, vice-président. Cette direction fournit les services de planification et de contrôle financiers.

Les comités consultatifs

Le public n'est probablement pas au courant que la Commission de la Capitale nationale bénéficie des conseils et de l'expertise d'éminents spécialistes canadiens dans plusieurs secteurs clés.

Les quatre *comités consultatifs* ont été mis sur pied dans le but de solliciter les vues de spécialistes de l'extérieur, en ce qui a trait aux programmes et aux activités de la Commission. Ces personnes sont des spécialistes, soit en gestion de biens immobiliers, en conception et en planification d'architecture urbaine, soit en communication.

Les membres des comités qui exercent différentes professions, représentent toutes les régions du Canada. Ils remplissent bénévolement leurs fonctions reliées à la mise en valeur de la Capitale. Ils reçoivent de modestes honoraires pour leur participation aux réunions, mais ils offrent leurs précieux services à titre gracieux.

Les programmes intergouvernementaux Une mission conjointe

La Commission a mis sur pied une nouvelle direction en 1986-1987 pour accomplir une mission très délicate et très importante: coordonner les efforts communs déployés par la Commission et les autres juridictions de la Région de la Capitale nationale en vue d'une plus grande collaboration entre tous ces intervenants.

La Direction des programmes intergouvernementaux travaille au niveau des grandes orientations dans le domaine de la coordination et de la planification de programmes.

L'objectif est d'obtenir une plus grande collaboration entre les différents intervenants pour faire connaître la capitale et voir

à son aménagement. Pour y arriver, il faudra obtenir la collaboration de ceux qui ont des ressources et des talents spéciaux. Il en résultera une plus grande efficacité, et des économies financières importantes.

Pour ses débuts, la Direction des programmes intergouvernementaux coordonnera les événements et les programmes associés à Projet 88. La Direction verra à engager la participation de divers paliers gouvernementaux et d'organismes privés, établira un programme conjoint de priorités pour les événements culturels et tiendra les divers intervenants au courant de toutes les étapes de l'exécution des travaux.



Rétrospective financière

Responsabilité de la direction en matière d'états financiers

Au cours de l'exercice, les dépenses de la Commission se sont élevées à 92,2 millions de dollars et ses recettes à 15,9 millions, ce qui établit le coût de fonctionnement net à 76,3 millions. L'an passé, les dépenses s'élevaient à 83,0 millions de dollars, les recettes à 12,6 millions et le coût de fonctionnement net à 70,4 millions. Les affectations de crédits parlementaires se sont soldées par une insuffisance de 29,0 millions de dollars (0,8 million en 1986).

L'insuffisance mentionnée ci-haut est attribuable surtout à une diminution des crédits parlementaires consécutive à la participation de la Commission au programme de réduction du déficit du gouvernement fédéral. Cette insuffisance a été assumée avec l'approbation du Conseil du Trésor du Canada qui a donné ordre à la Commission de la combler en vendant des terrains excédentaires au cours des années à venir.

La Commission a encouru des dépenses de 13,0 millions de dollars (7,9 millions en 1986) en subventions tenant lieu d'impôts fonciers dans la Région de la capitale nationale et des contributions de 6,5 millions de dollars (6,8 millions en 1986) à des projets parrainés par d'autres pouvoirs publics.

Voici les contributions les plus importantes:

- 4,5 millions de dollars pour la construction d'un réseau routier complet dans la partie québécoise de la Région de la capitale nationale.
- 1,6 million de dollars dans le cadre de l'entente tripartite que la Commission a conclue avec la Commission de transport régionale d'Ottawa-Carleton et la Commission de transport de la Communauté régionale de l'Outaouais concernant les services de transports en commun interprovinciaux dans la Région de la capitale nationale.

Enfin, la Commission a consacré 15,1 millions de dollars à l'acquisition de terrains, d'immeubles et de matériels comparative-ment à 11,5 millions en 1986.

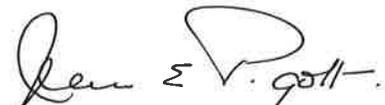
Les états financiers ci-joints de la Commission de la Capitale nationale relèvent de la responsabilité de la direction et ont reçu l'approbation des membres de la Commission. Ils ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus.

La direction a mis au point et tient des livres et des comptes, des contrôles financiers et de gestion et des systèmes d'information. Ceux-ci sont conçus pour garantir dans une mesure raisonnable que les biens sont protégés et contrôlés et que les transactions sont conformes à la Loi sur l'administration financière et à ses règlements de même qu'à la Loi sur la Capitale nationale et aux règlements administratifs de la Commission. Les systèmes et les usages font l'objet de vérifications internes.

Les membres de la Commission s'acquittent de leurs responsabilités relatives aux états financiers principalement par l'entremise d'un comité de vérification où ils sont les seuls à siéger. Ce comité se réunit périodiquement avec la direction ainsi qu'avec les vérificateurs internes et externes pour discuter des résultats des vérifications en ce qui a trait à la suffisance des contrôles comptables internes et pour examiner et débattre les questions relatives à la communication de l'information financière. Les vérificateurs externes jouissent d'un plein accès au comité de vérification en présence ou non de la direction.

Le vérificateur externe de la Commission, c'est-à-dire le Vérificateur général du Canada, a vérifié les états financiers. Il présente son rapport au ministre des Travaux publics, qui est le ministre responsable de la Commission de la Capitale nationale.

le Président,



Jean E. Pigott

le Premier agent financier



John T. Denis

Rapport du vérificateur

Commission de la Capitale nationale

Au ministre des Travaux publics

J'ai vérifié le bilan de la Commission de la Capitale nationale au 31 mars 1987 ainsi que les états des résultats, de l'avoir et de l'évolution de l'encaisse pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Commission au 31 mars 1987 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de l'encaisse pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Commission dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, en tenant compte de tous leurs aspects importants, conformément à la partie XII de la Loi sur l'administration financière et ses règlements, à la Loi sur la Capitale nationale, aux statuts et aux règlements administratifs de la Commission.

le Vérificateur général du Canada,



Kenneth M. Dye, F.C.A.

Ottawa, Canada
le 12 juin 1987

Bilan au 31 mars 1987 (en milliers de dollars)

ACTIF

	1987	1986
À court terme		
Encaisse et dépôts à court terme	\$ 11,084	\$ 23,209
Débiteurs		
Ministères et organismes fédéraux	780	1,472
Locataires et autres	1,196	731
Fournitures d'exploitation, petit outillage et stocks de pépinière (Note 2c)	660	682
Frais payés d'avance	1,874	2,138
	<u>15,594</u>	<u>28,232</u>
Terrains, immeubles et matériel (Note 3)	282,689	278,282
	<u>\$298,283</u>	<u>\$306,514</u>

PASSIF

	1987	1986
À court terme		
Créditeurs et passif couru	\$ 22,847	\$ 14,894
Expropriations foncières non réglées	1,300	1,342
Retenues et dépôts des entrepreneurs et autres	1,876	1,352
	<u>26,023</u>	<u>17,588</u>
À long terme		
Indemnités de cessation d'emploi accumulées	5,197	4,496
	<u>31,220</u>	<u>22,084</u>

AVOIR

Avoir du Canada	267,063	284,430
	<u>\$298,283</u>	<u>\$306,514</u>

Approuvé par la Commission:



Président



Commissaire

États des résultats pour l'exercice terminé le 31 mars 1987 (en milliers de dollars)

	1987	1986
DÉPENSES		
Planification et aménagement	\$13,173	\$12,838
Gestion immobilière	51,836	44,904
Services au public	11,915	9,957
Administration	15,255	15,300
	<u>92,179</u>	<u>82,999</u>
RECETTES		
Propriétés	9,690	8,848
Intérêts	1,178	1,921
Gains nets à la cession de terrains, d'immeubles et de matériel	3,136	364
Autres	1,863	1,496
	<u>15,867</u>	<u>12,629</u>
Coût de fonctionnement net	76,312	70,370
Crédits parlementaires	62,445	81,026
Moins: les crédits employés à l'acquisition de terrains, d'immeubles et de matériel	15,131	11,462
	<u>47,314</u>	<u>69,564</u>
Excédent du coût de fonctionnement net sur les crédits parlementaires	<u>\$28,998</u>	<u>\$ 806</u>

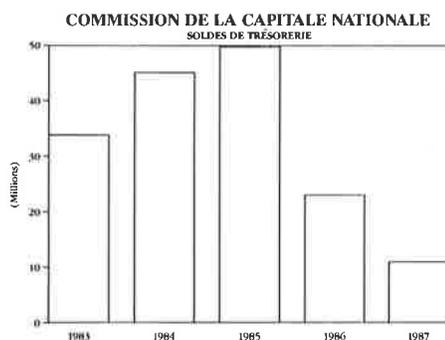
État de l'avoir pour l'exercice terminé le 31 mars 1987 (en milliers de dollars)

	1987	1986
Solde reporté en début d'exercice	\$284,430	\$377,346
Rajustement pour enregistrer l'amortissement cumulé jusqu'au début de l'exercice	-	(95,953)
Solde reformulé	284,430	281,393
Excédent du coût de fonctionnement net sur les crédits parlementaires	(28,998)	(806)
Crédits parlementaires employés à l'acquisition de terrains, d'immeubles et de matériel	15,131	11,462
Versements au Canada	(3,500)	(7,619)
Solde en fin d'exercice	<u>\$267,063</u>	<u>\$284,430</u>



État de l'évolution de l'encaisse pour l'exercice terminé le 31 mars 1987
(en milliers de dollars)

	<u>1987</u>	<u>1986</u>
Activités de fonctionnement		
Excédent du coût de fonctionnement net sur les crédits parlementaires	\$(28,998)	\$ (806)
Éléments hors caisse		
Amortissement	10,549	9,316
Gains nets à la cession de terrains, d'immeubles et de matériel	(3,136)	(364)
Augmentation (diminution) des indemnités de cessation d'emploi accumulées	701	(41)
	<u>(20,884)</u>	<u>8,105</u>
Augmentation (diminution) du fonds de roulement de fonctionnement hors caisse		
Débiteurs	227	(436)
Stocks	22	(37)
Frais payés d'avance	264	(659)
Créditeurs et passif couru	7,953	(2,493)
Expropriations non réglées	(42)	(267)
Retenues et dépôts	524	(228)
	<u>8,948</u>	<u>(4,120)</u>
Encaisse provenant des (employée aux) activités de fonctionnement	<u>(11,936)</u>	<u>3,985</u>
Activités d'investissement		
Acquisition de terrains, d'immeubles et de matériel	(15,131)	(11,462)
Produit de la cession de terrains, d'immeubles et de matériel	3,311	3,259
Encaisse employée aux activités d'investissement	<u>(11,820)</u>	<u>(8,203)</u>
Besoins d'encaisse avant le financement	<u>(23,756)</u>	<u>(4,218)</u>
Activités de financement		
Crédits parlementaires employés à l'acquisition de terrains, d'immeubles et de matériel	15,131	11,462
Remboursement des emprunts auprès du Canada	-	(26,309)
Versements au Canada	(3,500)	(7,619)
Encaisse provenant des (employée aux) activités de financement	<u>11,631</u>	<u>(22,466)</u>
Diminution de l'encaisse	<u>(12,125)</u>	<u>(22,684)</u>
Encaisse et dépôts à court terme en début d'exercice	<u>23,209</u>	<u>49,893</u>
Encaisse et dépôts à court terme en fin d'exercice	<u>\$ 11,084</u>	<u>\$ 23,209</u>



NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS du 31 mars 1987

1. Pouvoirs et objectifs

La Commission de la Capitale nationale a été établie par la Loi sur la Capitale nationale de 1958. Société d'État mandataire sans capital-actions inscrite à la partie I de l'annexe C de la Loi sur l'administration financière, elle a pour mission d'établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la Région de la capitale nationale et de concourir à la réalisation de ces trois buts afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale.

2. Conventions comptables importantes

a) Terrains, bâtiments et matériel

Les terrains, les bâtiments et le matériel sont en règle générale comptabilisés au prix coûtant. Les biens immobiliers obtenus contre une somme symbolique ou par voie de donation sont comptabilisés à leur valeur marchande au moment de l'acquisition. Les biens immobiliers acquis par voie d'échange sont comptabilisés à la valeur comptable des biens donnés en échange.

b) Amortissement

L'amortissement est imputé aux opérations en montants annuels égaux en fonction de la durée d'utilisation des biens établie comme suit:

Immeubles	20 ans
Ponts et chaussées	25 ans
Paysagement et amélioration des parcs	25 ans
Équipement de festival	5 ans
Matériel	7 à 15 ans
Véhicules	4 à 7 ans
Accessoires du matériel et des véhicules	10 ans

c) Fournitures d'exploitation, petit outillage et stocks de pépinière

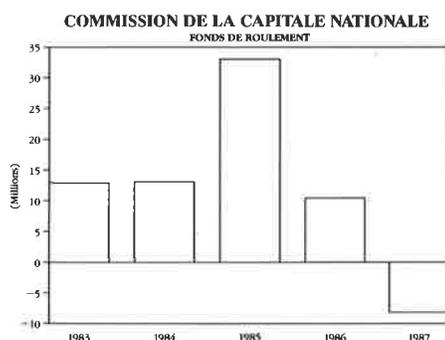
Les fournitures d'exploitation et le petit outillage sont comptabilisés au prix coûtant. Les stocks de pépinière sont évalués au coût estimatif de remplacement moins une provision pour les frais généraux et les frais d'emballage.

d) Régime de pension

Les employés de la Commission participent au Régime de pension de retraite de la Fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations au régime sont réparties moitié moitié entre les employés et la Commission. Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Commission au titre du régime de pension et figurent dans les comptes de façon courante.

e) Indemnités de cessation d'emploi

En règle générale, les employés accumulent leurs indemnités de cessation d'emploi au cours de leurs années de service et les touchent à leur départ ou à leur retraite. L'élément de passif correspondant à ces indemnités est comptabilisé au fur et à mesure que les employés les accumulent.



3. Terrains, immeubles et matériel

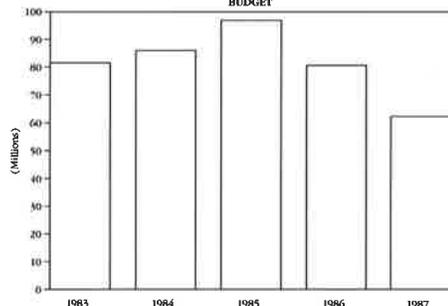
	1987		1986	
	Coût d'origine	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
(en milliers de dollars)				
Terrains et immeubles				
Ceinture de verdure	\$ 54,525	\$ 15,457	\$ 39,068	\$ 39,647
Promenades	73,612	32,189	41,423	40,300
Parcs	46,584	14,101	32,483	31,824
Ponts et voies d'accès	26,094	12,299	13,795	14,206
Lieux historiques	15,924	7,800	8,124	8,470
Installations et loisirs	14,452	5,409	9,043	9,067
Propriétés locatives	139,295	11,239	128,056	125,218
Expropriations non réglées	1,300	-	1,300	1,342
Immeubles d'administration et de service	10,825	5,703	5,122	5,180
	382,611	104,197	278,414	275,254
Moins la provision pour les cessions*	2,045	-	2,045	2,070
	380,566	104,197	276,369	273,184
Matériel				
Matériel	4,483	3,060	1,423	1,241
Mobilier	7,848	4,645	3,203	2,274
Véhicules	3,592	2,408	1,184	995
Antiquités et oeuvres d'art	823	313	510	588
	16,746	10,426	6,320	5,098
	\$397,312	\$114,623	\$282,689	\$278,282

*La provision pour les cessions vise les biens immobiliers devant être transférés en vertu d'accords passés avec la province de Québec. Il s'agit, entre autres, des terrains devant être cédés à titre gracieux pour l'aménagement des voies d'accès au pont MacDonald-Cartier et des terrains d'emprise de la route 550 cédés en contrepartie de un dollar.

4. Résumé des dépenses par grande catégorie

	1987	1986
	(en milliers de dollars)	
Rémunération et frais connexes	\$37,801	\$33,482
Biens et services	24,249	25,439
Subventions tenant lieu d'impôts fonciers	13,007	7,933
Autres contributions	6,573	6,829
Amortissement	10,549	9,316
	\$92,179	\$82,999

COMMISSION DE LA CAPITAIE NATIONALE
BUDGET



5. Principaux engagements

- a) La Commission s'est engagée à verser des contributions aux pouvoirs publics suivants:
- i) à la province de Québec, la moitié du coût de l'aménagement d'un réseau routier dans la partie québécoise de la Région de la capitale nationale. La Commission estime à 95 millions de dollars ce qui lui reste à payer au cours des années qui viennent sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor.
 - ii) à la Commission de transport de la Communauté régionale de l'Outaouais et à la Commission de transport régionale d'Ottawa-Carleton, un total de 1,6 million de dollars par année jusqu'à la fin de 1988 en aide aux transports en commun interprovinciaux dans la Région de la capitale nationale.
 - iii) à la Société de construction des musées du Canada Inc., 65 % du coût du paysagement des deux nouveaux musées de la Région de la capitale nationale. La quote-part de la Commission s'élève à 7,0 millions de dollars.
- b) La province de Québec a exproprié, au nom de la Commission, des terrains du parc Laurier. Un montant de 1,25 million de dollars sera versé à la province sur réception des titres de propriété.
- c) La Commission a conclu des accords de prestation de services informatiques et des baux visant du matériel et des locaux à bureaux. Les paiements annuels qui en découlent s'établissent à peu près comme suit:

(en milliers de dollars)

1987-88	\$ 3,032
1988-89	2,541
1989-90	2,553
1990-91	2,138
	<hr/>
	\$10,264
	<hr/>

6. Éventualités

- a) *Réclamations*
Les réclamations présentées à la Commission ou pouvant l'être s'élèvent à environ 25,7 millions de dollars au titre de dommages présumés et d'autres facteurs. Comme il est impossible de prévoir l'issue de ces réclamations, elles ne figurent pas dans les comptes. Toutefois, de l'avis de la direction, la position de la Commission est défendable. Les règlements éventuels de ces réclamations seront comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils interviendront.
- b) *Entente avec la province de l'Ontario*
En 1961, la Commission a signé une entente avec la province de l'Ontario en vertu de laquelle cette dernière a établi et entretient une forêt de 2 654 hectares (6 557 acres). À l'expiration, en 2011, ou à la résiliation de l'entente, la Commission remboursera la province de l'excédent des dépenses sur les recettes ou la province versera à la Commission l'excédent des recettes sur les dépenses. Au 31 mars 1986, les dépenses excédaient les recettes de 1 million de dollars, somme qui n'est pas inscrite dans les comptes de la Commission.

7. Opérations entre apparentés

- a) *Échange de biens-fonds*
En août et en décembre 1986, la Commission a, avec l'approbation du gouverneur en conseil, échangé des biens-fonds avec le ministère de la Défense nationale et Travaux publics Canada. Les biens-fonds qu'elle a reçus sont comptabilisés à la valeur comptable des biens-fonds qu'elle a donnés en échange.

b) Coûts de construction

La Commission a permis à une société d'État d'exécuter de grands projets de construction sur certains de ses terrains. Bien que la Commission n'ait rien à voir dans le financement, la gestion et la déclaration des coûts de ces projets, il se peut que la propriété des aménagements lui revienne. Toutefois, conformément à l'objet de ces projets, la Commission ne revendique pas la propriété des travaux en cours ni des aménagements qui en résulteront. Par conséquent, ces coûts de construction ne figurent pas dans les comptes de la Commission ni dans ses états financiers.

8. Événements postérieurs au bilan

La Commission s'apprête à transférer à un ministère fédéral des terrains dont le coût est d'environ 11,8 millions de dollars. Cette opération ne figure pas dans les états financiers du 31 mars 1987 parce que la Commission n'a pas encore obtenu l'autorisation d'effectuer le transfert.

9. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reformulés de manière à les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

DOCUMENTATION SUPPLÉMENTAIRE

Les tableaux suivants fournissent des détails supplémentaires sur les emprunts auprès du Canada et les immobilisations de la Commission.

TABLEAU I

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

État des emprunts auprès du Canada en vue de l'acquisition de propriétés au 31 mars 1987
(en milliers de dollars)

	1987	1986	Du début à 1987
Emprunt	\$ —	\$ —	\$ 87,567
Emprunts remboursés sur le produit de vente de propriétés	—	—	25,144
Caisse de la Capitale nationale (note)	—	—	29,628
Recettes	—	—	6,486
Avoir du Canada	—	26,309	26,309
		\$ 26,309	\$ 87,567
Emprunts impayés au 31 mars 1987			\$ 0

Note: La Caisse de la Capitale nationale constituait un compte spécial dans le Fonds du revenu consolidé du Canada. La Loi sur la régularisation des comptes a éliminé la Caisse de la Capitale nationale au 31 mars 1981.

TABLEAU II

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Tableau des terrains, des immeubles et des matériel (valeur amortie) au 31 mars 1987
(en milliers de dollars)

	Solde au 31 mars 1987	Solde au 31 mars 1986
BIENS IMMOBILIERS		
Ceinture de verdure	\$ 39,068	\$ 39,647
Promenades – Ontario		
Promenade de l'Outaouais	11,522	11,990
Promenade de l'Aéroport	5,292	5,632
Promenade de l'Est (axe est-ouest)	5,616	4,863
Promenade de l'Est (axe nord-sud)	4,350	3,814
Promenade du Colonel-By	2,387	2,526
Promenade de la Reine-Élisabeth	2,589	1,906
Chemin de Hog's Back	1,002	1,082
Promenade du parc de Rockcliffe	765	786
Queensway	496	492
Promenade Lady-Grey	449	472
Boulevard de la gare	316	313
Promenade Island Park	220	235
Promenade de la Ferme expérimentale	55	65
Promenades diverses	492	164
Total des promenades – Ontario	35,551	34,340

Promenades – Québec		
Promenade des Voyageurs	\$ 2,817	\$ 2,857
Promenade Philémon-Wright	1,125	1,119
Approches du nord	788	788
Hull-sud	625	625
Promenade de la Gatineau	468	515
Promenade du lac-des-Fées	34	39
Secteur Fournier	15	17
Total des promenades – Québec	5,872	5,960
Total des promenades	41,423	40,300
Parcs – Ontario		
Parc de la rivière Rideau	2,646	2,655
Île Victoria	1,569	1,634
Ruisseau Patterson	619	645
Parcs Vincent-Massey et Hog's Back	694	502
Parcs des Commissaires	845	425
Pointe Nepean	385	407
Circuit touristique du Parlement	478	397
Parc de Rockcliffe	221	236
Pères-Blancs	206	220
Hampton	191	202
Parc de la Confédération	181	193
Bancs de parcs	172	185
Cour suprême	143	152
Ruisseau Green	106	116
Parc central	60	65
Jardin des provinces	48	64
Parc Major	49	58
Kingsview	37	40
Strathcona	19	21
Île Verte	15	18
Parc des chutes Rideau	12	12
Parcs divers	-	61
Total des parcs – Ontario	8,696	8,308

Parcs – Québec		
Parc de la Gatineau	\$ 15,368	\$ 15,026
Rivage du ruisseau de la Brasserie	2,343	2,448
Parc de la Place du Portage	1,764	1,891
Parc Taché	1,169	1,142
Parc E.B. Eddy	663	697
Parc Fontaine	494	523
Parc Jacques-Cartier	451	500
Parc linéaire	700	499
Circuit touristique du Parlement	181	191
Parc du lac Leamy	162	180
Parc Moussette	149	166
Parc expérimental – Hull	72	76
Parcs divers	271	177
Total des parc – Québec	23,787	23,516
Total des parcs	32,483	31,824
Ponts et approches		
Pont du Portage	5,890	6,430
Pont Champlain	2,358	2,241
Tête de pont – Hull	1,261	1,261
Deschênes – Britannia	1,205	1,206
Pont Mackenzie-King	866	882
Pont Minto	645	685
Pont Hog's Back	603	645
Pont de la rue du milieu	464	426
Tête de pont – Ottawa	313	310
Pont coulissant de Hull	63	43
Pont Laurier	49	32
Pont Patterson	29	26
Ponts divers	49	19
Total des ponts	13,795	14,206
Lieux historiques	8,124	8,470

Installations de loisirs		
Pistes cyclables	\$ 2,064	\$ 1,833
Patinoires	1,732	1,625
Son et lumière	658	1,122
Marina du lac Dow	950	1,016
Marina d'excursions en bateau-mouche	700	669
Terrain de golf Champlain	480	507
Région La Baie	475	503
Sentiers d'exploration de la nature	600	460
Équipement de festival	252	271
Jardins potagers	227	246
Club de canotage Rideau	84	119
Stoney Swamp	112	119
Mer Bleue	87	93
Festival du canot	56	78
Amphithéâtre Nepean	70	70
Terrain de golf Capital	62	66
Terrain de camping LeBreton	50	55
Sablère Bruce	46	42
Pistes de toboggan	29	32
Supports d'interprétation	11	26
Pistes d'équitation	20	22
Autres installations de loisirs	278	93
Total des installations de loisirs	9,043	9,067
Propriétés louées ou à céder –		
Propriétés louées	106,857	104,346
Plaines Lebreton	21,169	20,829
Aires urbaines diverses	30	43
Total des propriétés louées ou à céder	128,056	125,218
Expropriations foncières en cours	1,300	1,342
Moins provision pour biens immobiliers à céder en vertu d'accords	(2,045)	(2,070)
Bâtiments d'administration ou de service	5,122	5,180
Total des biens immobiliers	276,369	273,184
Biens d'investissement		
Outillage et matériel – Achats (nets)	2,607	2,236
Matériel de bureau – Achats (nets)	3,203	2,274
Antiquités et oeuvres d'art	510	588
Total des biens d'investissement	6,320	5,098
Total global	\$282,689	\$278,282